

PLAN TARN JEUNESSE

2021 - 2025



actions
pour les jeunes

LE MOT DU PRÉSIDENT

La jeunesse représente un enjeu déterminant en même temps qu'un pari sur l'avenir. S'interroger aujourd'hui sur les jeunes et leur devenir dans le Tarn revient aussi à questionner nos pratiques en matière de cohésion sociale, de solidarité et de proximité. La parole des jeunes, celle des partenaires, nombreux, convergent vers les actions de l'institution départementale, qu'elles contribuent à enrichir.

La jeunesse est plurielle, les attentes, les besoins sont multiples et changeants. Ainsi, les réponses apportées par le Plan Tarn Jeunesse se veulent résolument transversales, partenariales et territoriales. Elles privilégient la refonte de nos dispositifs pour en améliorer la cohérence et la portée, mais aussi la recherche de complémentarité avec les autres acteurs oeuvrant en faveur de la jeunesse, dans les instances départementales comme sur les territoires.

L'optimisation des moyens déjà à disposition pour produire les réponses les plus adaptées aux besoins des jeunes, passera par notre volonté et notre capacité à nous mobiliser collectivement.

Ce Plan propose que le Département prenne désormais toute sa place dans la coordination des actions en faveur des jeunes tarnais, comme de nombreux partenaires nous ont d'ailleurs appelé à le faire.

Osons relever ce défi. En nous mobilisant pour les jeunes, nous investissons dans le Tarn de demain, dans un territoire fort de jeunes adultes intégrés, actifs, mobilisés à leur tour pour bien vivre et faire vivre leur Tarn.

Le Président du
Conseil départemental du Tarn





ÉTAT DES LIEUX **P.7**

- L'action du Département en faveur des jeunes en 2020
- La jeunesse dans le Livre Blanc « Tarn 2030 »
- Regard des partenaires de l'action départementale en faveur des jeunes
- Regards de jeunes tarnais

LE PLAN TARN JEUNESSE : TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES **P.11**

- n°1 : Favoriser le développement personnel et la citoyenneté des jeunes
- n°2 : Prévenir les risques de rupture sociale, favoriser l'accès à l'autonomie et l'inclusion socioprofessionnelle
- n°3 : Optimiser l'action départementale en faveur des jeunes : gagner le pari de la lisibilité et de l'information

ANNEXES **P.29**



Répondre à des enjeux d'avenir ...

Aujourd'hui, 27,2 % des tarnais ont moins de 25 ans, les 11-25 ans sont environ 56 000. Adultes, ils seront et feront le Tarn de 2030.

Le Département souhaite s'engager en faveur de ces jeunes, à travers ses compétences obligatoires mais aussi et surtout à travers ses politiques départementales volontaristes, fondant son action sur la Loi NOTRe et sur d'autres textes majeurs comme la Loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions ou plus récemment la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, sans oublier les principes posés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dont les 30 ans ont été fêtés l'an dernier à l'Hôtel du Département, en présence de jeunes tarnais.

C'est parce qu'il entend préparer l'avenir, en faisant des jeunes des citoyens à part entière, que le Département accompagne très concrètement ses jeunes au quotidien, dans leur parcours vers l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté : en agissant pour la protection de leur santé, leur intégrité, leur environnement, leur accès à l'éducation, leur insertion sociale et professionnelle. Il favorise aussi leur mobilité ou leur

logement, leur accès à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances. Il leur offre des espaces d'expression et d'engagement.

« A côté de » mais pas « à la place de », le Département entend donner aux jeunes les moyens de leurs engagements futurs.

Permettre à chacun d'entre eux - quels que soient leur territoire de vie, leur milieu social ou culturel - de grandir en sécurité, de s'épanouir et de se construire une vie sociale et professionnelle sereine, pour devenir à la fois des adultes intégrés et actifs, autant qu'éclairés et engagés, c'est offrir à notre territoire les conditions d'un développement durable pour les décennies à venir, c'est contribuer à former les futurs citoyens de notre République.

La formalisation d'un « Plan départemental jeunesse » offre ainsi l'opportunité de renforcer encore l'action du Département en faveur des 11-25 ans. Ce Plan doit aussi permettre d'améliorer la lisibilité de l'action départementale, auprès des jeunes et de leurs parents en particulier, et de dynamiser les collaborations entre les nombreux acteurs locaux et départementaux œuvrant en faveur des jeunes générations.

... en maîtrisant de multiples contraintes et en composant dans un cadre mouvant

Concevoir puis mettre en oeuvre une politique publique en faveur de la jeunesse suppose de maîtriser de multiples contraintes, de composer dans un cadre mouvant...

- Les jeunes sont considérés en fonction de leur âge, leur implantation géographique, leur milieu social, leurs centres d'intérêt... Il existe bien « des jeunesse » exprimant des besoins et attentes multiples, qui évoluent au fil des années.
- Les acteurs impliqués aux côtés des jeunes sont également nombreux et variés, dans des réalités territoriales qui le sont tout autant.
- L'évolution permanente des contextes socio-économiques ajoute à la complexité. Sur ce point, la crise sanitaire actuelle et ses conséquences économiques et sociales, nous oblige plus encore à l'égard de notre jeunesse.
- Enfin, sur les territoires, l'intercommunalité se développe et se saisit de la compétence jeunesse, affirmant sa volonté d'action en faveur des 0 – 25 ans.

Notre ambition de former, préparer, accompagner les citoyens de demain, doit s'inscrire dans ce paysage institutionnel complexe en développant la culture de la transversalité des politiques publiques et de nos propres politiques départementales.

ÉTAT DES LIEUX



L'ACTION DU DÉPARTEMENT EN FAVEUR DES JEUNES EN 2020

Le Département a initié un diagnostic interne afin de cerner l'ensemble des actions déjà déployées en faveur des jeunes. Il permet d'établir la liste des dispositifs touchant les jeunes.

Une action déjà conséquente...

- ➔ Par son action volontariste, le Département prend déjà en compte de nombreux besoins dans les différentes « thématiques de vie » d'un jeune, prioritairement dans les domaines sociaux et éducatifs.
- ➔ Les interventions sont de différentes natures.
 - Le Département agit directement à travers les services départementaux :
 - spécifiquement et exclusivement à l'attention des jeunes (secteur Enfance-Famille, actions dans les collèges, actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle des moins de 25 ans...).
 - visant l'ensemble de la population, elles touchent aussi les jeunes, (soutien aux personnes en situation de handicap, sécurité routière par exemple).
 - Le Département soutient l'action de nombreux partenaires impliqués dans le champ de la jeunesse ou oeuvrant pour elle.

Le Plan Tarn jeunesse doit permettre d'améliorer la cohérence générale de l'action départementale, sa lisibilité et sa gouvernance.

... Que l'on peut encore optimiser

- ➔ Construits au fil des années, les dispositifs et interventions sont encore parfois cloisonnés, rendant difficile une lecture globale de l'action départementale pour les jeunes et leurs parents, comme pour les partenaires. La volonté et les moyens sont là, il faut qu'ils fassent davantage sens désormais.
- ➔ L'évaluation n'est pas toujours aisée.
- ➔ La question des relations aux politiques développées sur les territoires apparaît peu.

L'ensemble peut donner l'impression d'un agrégat d'actions sectorielles, s'inscrivant prioritairement et essentiellement dans le champ du soutien à la famille, de l'éducation, de l'insertion économique et sociale, soit un cadre plutôt jugé comme « traditionnel » dans les études dédiées à l'évolution des politiques publiques en faveur de la jeunesse. Enfin, si les thématiques traitées par le Département sont celles généralement présentes dans la majorité des départements et si le champ d'actions semble couvrir la majorité des thématiques de vie des jeunes, la mise en oeuvre de l'action départementale demeure en revanche assez classique et mérite d'être redynamisée.

**EN 2019,
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU TARN
A CONSACRÉ**

**83,2
MILLIONS D'EUROS**

**EN FAVEUR DES JEUNES,
SOIT 17,2 % DE SON BUDGET :**

- **70,3 M€** de crédits de fonctionnement en matière de jeunesse, soit 17,4 % du budget de fonctionnement.
- **12,9 M€** de crédits d'investissement pour la jeunesse (soit 15,8% du budget d'investissement).

90 % de ces crédits ont été consacrés aux actions obligatoires du Département, 10 % ont concerné des politiques volontaristes.



LA JEUNESSE DANS LE LIVRE BLANC « TARN 2030 »

Le Livre Blanc Tarn 2030 avait déjà pointé certains besoins des jeunes et plusieurs pistes de travail avaient été retenues.

(ANNEXE 2)

« Offrir à chacun des jeunes tarnais les conditions de son épanouissement et lui permettre de grandir en sécurité »

Tels étaient les propos du Président du Département lors du lancement de la démarche prospective Tarn 2030.

Ce Livre Blanc entre en résonance avec les constats dressés dans les pages précédentes et les attentes exprimées par les partenaires ou les jeunes eux-mêmes. Ils sont donc à prendre en considération pour trouver une traduction concrète dans le Plan Tarn Jeunesse.

Avec ce Plan Tarn Jeunesse, nous nous situons donc dans la mise en oeuvre pratique d'une des priorités du Livre Blanc Tarn 2030.



REGARD DES PARTENAIRES DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES JEUNES

Retour sur la rencontre des partenaires du 28 février 2020.

(ANNEXE 1)

Ce qu'il faut retenir des interventions et attentes des partenaires :

- ➔ Les partenaires disent ne pas rechercher systématiquement de nouveaux moyens financiers, mais demandent une meilleure coordination des moyens existants, pour les optimiser. Cela renvoie donc à la notion de sens évoqué précédemment.
- ➔ Ils expriment le besoin de mieux s'identifier, entre partenaires départementaux oeuvrant dans des champs différents (champ social, éducatif, sportif, culturel).
- ➔ Enfin, ils pointent la nécessité de développer plus de liens avec les acteurs locaux.

« Au final, nous accompagnons les uns et les autres, les mêmes jeunes, mais sur des temps différents. Nous pourrions parfois fortifier nos actions, en nous parlant davantage ».

Le Département est le mieux à même de créer le cadre du partenariat, de jouer un rôle de « fédérateur » en réunissant par exemple les acteurs et partenaires de manière régulière pour évaluer les actions, les faire évoluer et les adapter aux besoins et attentes des jeunes. Cela peut et doit s'envisager dans le respect de l'autonomie de chacun. L'innovation doit être favorisée.



REGARDS DE JEUNES TARNAIS

Principaux éléments issus de la
consultation des jeunes de 11 à 25 ans.

(ANNEXE 3)

Les jeunes tarnais de 11 à 25 ans ont été invités à s'exprimer sur leurs conditions de vie, leurs difficultés, leurs aspirations, leurs attentes vis-à-vis des adultes. Cette consultation initialement prévue en mars, a finalement été lancée en juin. Le questionnaire a été adapté pour intégrer la période du confinement. Il convient de relever qu'il offre des résultats assez conformes aux enquêtes menées au plan national ou régional auprès des jeunes, depuis la fin du confinement.

Ce qu'il faut retenir de ces résultats, portant sur 2 524 jeunes.

Une majorité de jeunes déclare vivre plutôt bien à très bien dans le Tarn.

Le cadre familial et les relations aux pairs comptent majoritairement plus que l'accompagnement par les institutions. Ils disent d'ailleurs avoir souffert de l'impossibilité de retrouver leurs amis pendant le confinement.

Ils apprécient globalement le cadre de leur scolarité : notamment l'accompagnement des adultes et les relations avec leurs pairs. Ils sont plus critiques sur leurs conditions matérielles de scolarité (infrastructures, restauration notamment).

Ils nous proposent d'agir sur plusieurs plans pour favoriser leur développement personnel :

- Agir sur leur environnement : numérique, mobilité (transports en commun - circuler à vélo), espaces de pleine nature ;
- Agir en faveur de leur santé : alimentation de qualité, activités physiques ;
- Agir sur leur environnement social : « vivre bien ensemble », « en sécurité » ;
- Favoriser leurs loisirs : sport, culture.

Pour favoriser leur autonomie, ils nous proposent de :

- Mieux faire connaître les aides et actions qui les concernent, en allant plus à leur rencontre ;
- Faciliter leur mobilité, en développant les transports en commun et les déplacements à vélo ;
- Rester attentifs à leurs conditions de logement : pouvoir se loger de manière autonome dès la fin de la scolarité ;
- Les aider à faire face aux difficultés à trouver une formation, un stage, qui les conduira vers l'insertion professionnelle.

Concernant leur engagement, 35 % déclarent avoir eu un engagement associatif ou citoyen, les mois précédant le confinement. L'établissement scolaire et le milieu associatif apparaissent comme les deux univers qui favorisent le plus leur implication. La crise sanitaire a pu faire évoluer leur regard. Et nombre d'entre eux se disent prêts à s'engager, prioritairement pour la cause animale, le sport, l'égalité femmes/hommes ou l'environnement, mais aussi la solidarité.

Avant le soutien de la part des adultes, ils nous indiquent qu'ils attendent d'abord le soutien ou l'engagement de leurs amis pour se lancer.

Certains jeunes rappellent aussi qu'ils ne souhaitent pas s'engager... ou qu'ils n'ont pas besoin des adultes pour le faire.

Si près de 80 % des jeunes ont le sentiment que leur avis compte dans leur famille, ils sont plus de 30 % à estimer en revanche que celui-ci ne compte pas dans leur établissement.

Ce point nous rappelle que si l'on assigne aux jeunes un certain nombre de devoirs, nous devons également demeurer attentifs au respect de leurs droits.

C'est aussi sur la base de ce constat et des priorités exprimées par les jeunes que le Plan Tarn jeunesse a été construit !

LE PLAN TARN JEUNESSE :

3 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

« Pour une interaction vertueuse entre bien-être individuel et collectif des enfants, des jeunes, des adultes »

Les divers travaux menés ces dernières années, par l'Institut National pour la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) en particulier ou l'Association des Départements de France (ADF), permettent de poser que l'objectif général d'une politique jeunesse départementale pourrait se traduire ainsi : contribuer à favoriser la « mutation » des enfants, puis des jeunes, en adultes, autonomes, responsables, citoyens, intégrés et actifs sur leur territoire de vie. Ces adultes font alors la force de ce territoire.

Les ambitions départementales pour la jeunesse tarnaise peuvent donc s'exprimer à travers trois grandes orientations stratégiques, liées les unes aux autres, et elles-mêmes déclinables en objectifs opérationnels, conduisant directement à la mise en œuvre des dispositifs, gérés par la collectivité ou/et d'autres acteurs œuvrant en faveur des jeunes, et soutenus par le Département.

ORIENTATION 1 :

**FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
ET LA CITOYENNETÉ DES JEUNES**

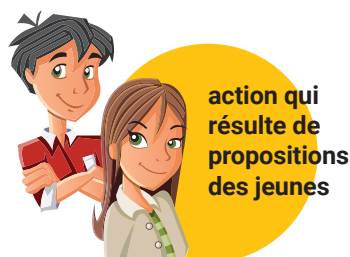
ORIENTATION 2 :

**PRÉVENIR LES RISQUES DE RUPTURE SOCIALE,
FAVORISER L'ACCÈS À L'AUTONOMIE ET L'INCLUSION SOCIOPROFESSIONNELLE**

ORIENTATION 3 :

**OPTIMISER L'ACTION DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES JEUNES :
GAGNER LE PARI DE LA LISIBILITÉ ET DE L'INFORMATION**

REMARQUE : L'état des lieux et les échanges menés ces derniers mois ont permis de structurer ces orientations et de proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre. Celles-ci témoignent de l'évolution de nos dispositifs.



ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET LA CITOYENNETÉ DES JEUNES

Objectif 1. 1.

ASSURER UN ÉGAL ACCÈS À L'ÉDUCATION

Assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux collégiens, partout dans le Tarn, est une préoccupation essentielle du Département, également amené à soutenir l'école primaire et l'enseignement supérieur.

Pour offrir des infrastructures de qualité et de proximité : construire, rénover, adapter les collèges - Participer au fonctionnement et à l'équipement des collèges publics - Participer aux charges de fonctionnement des collèges privés – Contribuer au développement de l'informatique, du numérique et de ses usages dans les collèges.

Pour promouvoir l'égalité dans l'accès aux services : garantir à toutes les familles l'accès à la restauration scolaire – assurer le transport des élèves en situation de handicap.

Pour accueillir les jeunes et stimuler leurs talents : offrir un « Kit de bienvenue » à tous les 6^{ème} – soutenir les projets d'éducation artistique et culturelle – soutenir dans les collèges, les classes à horaires aménagés musique et danse – conforter la place du patrimoine occitan dans le système scolaire – rendre accessible le patrimoine tarnais par la médiation culturelle (Archives, Conservation départementale).

Créer le Festival des Collégiens

Une rencontre annuelle pour valoriser les projets collectifs d'élèves menés dans les collèges, favoriser les échanges entre les jeunes tarnais, donner aussi aux adultes l'occasion d'échanger. Les collèges candidatent en début d'année scolaire sur l'un des 4 thèmes suivants : art et culture – citoyenneté et engagement – sport – transition écologique. Dans un **Forum des bonnes pratiques**, les élèves viennent présenter leurs projets ou réalisations. Un jury récompense un collège par catégorie. Accessible également toute la journée : des villages de partenaires sur les 4 thématiques (Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA), Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Tarn (CPIE), comités sportifs, associations de jeunesse ou de prévention....). La journée se clôture par un concert pour les jeunes, tandis que les adultes se retrouvent pour des conférences-débats.

Ce festival devra être le lieu et l'instant où l'on donne à voir les initiatives des jeunes eux-mêmes.



Objectif 1. 2.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX SPORTS, AUX LOISIRS

Pour apprendre et se divertir, les jeunes tarnais bénéficient, comme l'ensemble de la population, de l'action départementale en matière culturelle et sportive. Des dispositifs dédiés viennent toutefois renforcer cette action.

Diffusion du Chéquier collégien – soutien aux jeunes sportifs de bon niveau – organisation de séjours vacances, stages sportifs ou culturels, sur les Bases départementales – soutien à l'enseignement spécialisé par le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn – soutien au développement des pratiques jeunes, par l'ADDA du Tarn.



Soutenir les projets culturels des jeunes avec le nouveau dispositif « TKT, je gère » pour les 11-21 ans

Assortir le soutien financier d'un tutorat par des professionnels, proposé par l'ADDA du Tarn (« Conseils de pros »).



Promouvoir la lecture et l'écriture par un dispositif pluridisciplinaire

Extension du dispositif aux jeunes de 16 à 25 ans.

Exemples d'actions :

- « 1, 2, 3 Albums », dispositif créé par l'association Livralire. Soutenu par la Médiathèque départementale (acquisition d'albums et de supports, mis à disposition des bibliothèques du réseau départemental participantes) et développé en étroite collaboration avec la conseillère pédagogique du Service départemental Ecole Inclusive du Tarn (DSDEN) auprès de jeunes entre 11 et 15 ans, le plus souvent en grande difficulté de lecture.
- **Élargissement des ressources numériques pour tous les jeunes Tarnais** : presse en ligne, lectures aidées, langues étrangères, soutien scolaire et autoformation, livres en téléchargement. Ces collections numériques sont complémentaires des collections physiques de la Médiathèque départementale.
- **Lutte contre l'illectronisme des jeunes.**



Développer la pratique sportive chez les jeunes et favoriser la sensibilisation au « sport santé – bien-être » dans les collèges

Dans le cadre du programme « Tarn, Terre de Jeux » et en lien avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), porter une attention particulière au développement de la pratique sportive chez les jeunes notamment à travers la **Journée Olympique du 23 juin** et les rencontres-inter-établissements de l'UNSS. Répondre à leurs aspirations de pratiques en pleine nature.



Objectif 1. 3.

SOUTENIR ET VALORISER LA CRÉATIVITÉ ET L'INITIATIVE DES JEUNES



©Volha Hlinskaya - stock.adobe.com



« TKT, je gère ». Un nouveau dispositif d'aide aux projets de jeunes

Faire connaître à l'ensemble des 11-21 ans du territoire ce nouveau dispositif inter-institutionnel proposé en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn (CAF), les services du Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Organisation d'un **Forum annuel** pour valoriser les projets et permettre la rencontre entre les porteurs de projets.



Création d'un « Prix spécial Jeunes » dans le Budget participatif pour les projets des 16-25 ans

Dans un premier temps, modifier le règlement du budget participatif pour ouvrir le dispositif aux jeunes dès 16 ans. Mettre en valeur les projets présentés par les 16-25 ans.

A plus long terme, création d'un Prix Spécial Jeunes réservé à ces projets : les projets présentés par les 16-25 ans feront l'objet d'un classement et d'un vote particulier, tous cantons confondus.



« Coup de main, coup de pouce ! »

Création d'un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à faire aboutir leurs projets en contrepartie d'un engagement citoyen. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans présentant un projet personnel bien défini sans toutefois avoir les ressources suffisantes pour le financer. Les projets finançables contribuent à l'autonomie des jeunes dans les champs prioritaires du logement, de la formation (aide au BAFA par exemple), la mobilité (aide au permis ou à l'achat d'un vélo), la santé ou l'équipement numérique.

Objectif 1. 4.

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES SOUS TOUTES SES FORMES

#8

Soutenir l'engagement des jeunes

- En **service civique** dans les entreprises, le milieu associatif ou les collectivités. Dans ce cadre, accueillir davantage de jeunes en service civique au sein des services départementaux ;
- A travers des **engagements bénévoles** dans le milieu associatif, y compris dans des Junior-Associations ;
- A travers des **mandats électifs** dans des Assemblées de jeunes.



#9

Soutenir la formation à l'engagement et la citoyenneté

dans le cadre scolaire et péri-scolaire, comme dans celui des loisirs : promotion des outils et formations proposés par les acteurs de l'éducation populaire (formation des délégués de classe, des eco-délégués, des Jeunes Officiels de l'UNSS...) et promotion du dispositif des Junior-Associations.



Favoriser les échanges entre les Assemblées de jeunes installées dans le Tarn

Ouvrir régulièrement les portes du Département aux jeunes élus locaux (invitations aux séances du Conseil Départemental Jeunes). A l'occasion des 30 ans du CDJ en 2022, promouvoir l'engagement dans des collectifs citoyens.

#10

Objectif 1. 5.

SENSIBILISER ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Il convient de veiller à décliner cet enjeu dans nos différentes politiques (sociales, culturelles, sportives, environnementales) par des actions de sensibilisation ciblant les 11 - 25 ans. Le dispositif Eco-collège par exemple est à renforcer.



Sensibiliser les jeunes à une pratique sportive « durable et solidaire »

En lien avec le CPIE et dans le cadre de la labellisation « Tarn, Terre de Jeux », sensibilisation à une pratique sportive « durable et solidaire » : proposer aux jeunes le parcours « Dépasse tes limites, pas celles de la planète ! »

Un parcours en 5 étapes : « **Je me questionne – Je m'informe – Je découvre – J'approfondie – Je m'engage** »

Un quizz, des panneaux d'information, des ateliers pratiques... pour choisir de s'engager dans une pratique sportive plus respectueuse de ma santé, des autres, de l'environnement... et pour rejoindre la Communauté « Tarn, Terre de Jeux ».



Création de la Communauté des « jeunes ambassadeurs des espaces naturels »

Mobiliser les jeunes en faveur de la promotion et la préservation des espaces naturels et la lutte au quotidien contre les perturbateurs endocriniens à travers les Eco-collèges, le CPIE, les associations de jeunesse, les clubs sportifs et les Assemblées de jeunes.

Cette action est en lien avec le Schéma départemental des espaces naturels du Tarn.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2

PRÉVENIR LES RISQUES DE RUPTURE SOCIALE, FAVORISER L'ACCÈS À L'AUTONOMIE ET L'INCLUSION SOCIOPROFESSIONNELLE

Objectif 2. 1.

PRÉVENIR LES RISQUES DE RUPTURE SOCIALE : PROTECTION DES JEUNES, PRÉVENTION, SANTÉ

Cet objectif est à rapprocher de ceux qui ne manqueront pas de figurer dans le schéma enfance famille 2021 – 2025 en cours de construction.

Les dispositifs de l'orientation stratégique n°1 ont vocation à s'adresser à l'ensemble des jeunes tarnais. Il appartient d'autant plus au Département de veiller à ce que les plus fragiles d'entre eux puissent y avoir pleinement accès : il s'agit bien de protéger les plus vulnérables pour éviter les risques de rupture sociale, et leurs conséquences individuelles et collectives : déployer tous les aspects de prévention pour éviter l'arrivée sur les dispositifs de protection de l'enfance, accompagner les jeunes majeurs en leur proposant des solutions pérennes d'insertion, et plus globalement, éviter l'entrée massive de jeunes dans le Revenu de Solidarité Active (RSA).

Une action concertée en faveur de tous les jeunes tarnais, quel que soit leur degré de fragilité et la mobilisation autour de dispositifs financiers « jeunesse » proposés notamment par l'Etat doit contribuer à réduire la pression sur les dispositifs sociaux.

L'action du Département s'exerce en premier lieu dans le cadre des missions de protection maternelle et infantile, de prévention et de protection de l'enfance, d'insertion sociale.

Dans le domaine de compétences partagées, le Département exerce des actions territoriales de prévention et de cohésion sociale tout au long du parcours du jeune enfant jusqu'à son passage à l'âge adulte.



Soutenir les enfants dans des parcours de réussite éducative et lutter pour l'égalité des chances

Le Département y contribue à travers l'évaluation, l'orientation et l'inclusion des jeunes en situation de handicap [Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)] et l'aide à leur mobilité.

Il y contribue aussi par la mobilisation des professionnels des Maisons du Département.

Cela passe également par des programmes de réussite éducative dans les quartiers prioritaires de politique de la ville et des partenariats dans les territoires ruraux.

Exemples :

- les Plateformes de Réussite Éducative qui permettent un suivi personnalisé et une aide pour les enfants et les jeunes rencontrant des difficultés (en lien avec les Maisons du Département).
- l'aide aux devoirs (gratuite) par des étudiants bénévoles de l'AFEV pour les lycéens et les collégiens qui peuvent avoir des difficultés dans leur scolarité.

#14

Favoriser l'accès des jeunes à la santé et aux soins

- Développer à travers le Plan Tarn Santé, et en partenariat avec les institutions et professionnels de santé, des actions d'information et de prévention santé dédiées aux jeunes.
- Dans ce même cadre, améliorer les conditions d'accès aux soins, notamment en milieu rural.

Exemple : conventions avec la CPAM pour permettre aux jeunes de bénéficier de bilans de santé gratuits.

#15

Renforcer les missions des Centres de planification et d'éducation familiale

Défendre le droit individuel des jeunes à l'éducation à la sexualité, la contraception et l'avortement, l'égalité femmes-hommes et combattre toutes formes de violences et de discrimination, à travers les Centres de planification et d'éducation familiale. Ils constituent un lieu ressource pour les jeunes qui y trouvent une aide pour agir librement et dans le respect d'autrui, afin de se projeter en adulte citoyen responsable et respectueux.

#16

Accompagner les jeunes parents pendant la grossesse et à la parentalité, sécuriser les parcours des enfants : le rôle des professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Mieux prévenir et protéger les enfants et travailler avec les familles.

Exemple : un travail de partenariat est mené avec les SAVS (Services d'Aide à la Vie Sociale), les ESAT, la PMI et les Maisons du département pour soutenir, conseiller et accompagner dans leur vie quotidienne les jeunes parents et favoriser l'inclusion.



**Soutenir
les familles
pour garantir
la protection
des enfants et
accompagner
les parents
dans leur
parcours de vie**

**Le Conseil
départemental du
Tarn développe des
actions de soutien
ou de prévention en
réponse aux besoins
fondamentaux de
l'enfant : alimentation,
prévention des
addictions, accès à la
culture, lutte contre la
sédentarité...**

Exemple : un travail est mené depuis de nombreuses années sur le territoire départemental, dans le cadre des contrats de ville, en lien avec l'Éducation nationale, les Maisons du Département, les associations, la Gendarmerie nationale, sur le thème des violences intra-familiales.



**Agir pour mieux
articuler et coordonner
les dispositifs généraux
et spécifiques dans le
domaine de l'action
sociale**

- **Poursuivre et dynamiser le travail avec les partenaires associatifs pour leur donner conscience de leur rôle dans cet effort global de prévention.**
- **Poursuivre les actions à l'attention de tous, et veiller à en faire bénéficier les jeunes en situation plus fragile dans des démarches proactives.**

Exemple : le Département du Tarn conventionne avec la CAF, la CARSAT, la CPAM et la MSA pour une meilleure coordination et articulation des services sociaux afin d'éviter les ruptures dans l'accompagnement et le parcours des jeunes.

FAVORISER L'ACCÈS À L'AUTONOMIE ET L'INCLUSION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les travaux menés par les partenaires « jeunesse » à l'occasion des ateliers du 28 février 2020 ont confirmé le besoin de mieux coordonner et articuler nos modes d'intervention autour des jeunes, pour innover et gagner en efficacité.

La diversité et l'émiettement des dispositifs les rendent en partie inopérants malgré les budgets engagés. Les jeunes ont alors beaucoup de difficultés à se repérer et à accéder à leurs droits, ce qui augmente les risques de rupture et d'exclusion sociale. Il est du devoir du Département de rendre compréhensibles ces dispositifs.



Permettre aux jeunes d'accéder à leurs droits fondamentaux en créant un « projet de parcours »

- Mobiliser les différents partenaires pour mener un travail partagé et construire des parcours jeunes, favorisant l'accès aux droits, à l'autonomie et l'accès ou le maintien dans le logement.
- Porter une attention particulière aux jeunes en milieu rural, et notamment à celles et ceux d'entre eux motivés par la reprise ou la création d'une activité agricole.



Développer les mesures « jeunes » dans les dispositifs d'accès au logement

- Accompagnement Social Lié au Logement jeune (FSL jeune).
- Soutien au Foyer des Jeunes Travailleurs.
- Boutique logement jeune.



Contribuer au bien-être et à la construction de l'estime de soi chez les jeunes

- Mobiliser les actions des partenaires du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la culture : cette demande a été clairement exprimée dans les réponses apportées par les jeunes tarnais au questionnaire du Département.
- Mettre en place un **parcours pour des jeunes « décrocheurs »** en lien avec les deux missions locales tarnaises pour optimiser l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours de formation/insertion.
- Poursuivre et généraliser les actions des Maisons du Département et de la Direction Vie Sociale Insertion :
 - Actions culturelles en faveur de femmes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) en lien avec les musées départementaux
 - Jeunes/sport : challenge sur les territoires. Action collective proposée par une Maison du Département pour des jeunes suivis en aide éducative à domicile (AED), pour participer à une manifestation sportive par équipe et ouverte à tous.



Améliorer le repérage et l'orientation des jeunes vers des accompagnements adaptés en coordonnant les interventions des partenaires

- Accueillir des jeunes en mode « un guichet unique » .
- Initier des prises de contact en allant à la rencontre des publics jeunes « aller vers ».
- Mobiliser leur entourage et leurs pairs au sens très large.
- Détecter ce public par des outils informationnels.

#23

Répondre aux aspirations des jeunes à développer sur le territoire, des transports plus respectueux de l'environnement

- Mieux faire connaître les offres de transports collectifs, surtout en zones urbaines.
- Veiller à leur donner la possibilité de s'engager dans le Plan Vélo départemental : bénéficier des actions du dispositif « Savoir rouler à vélo », favoriser l'acquisition de vélos en promouvant les Bourses aux vélos ou les ateliers de Repar'Vélo par exemple.

La mobilité intra-départementale et régionale, comme nationale ou internationale est un enjeu essentiel dans le parcours de formation et d'insertion professionnelle du jeune. Elle est aussi fondamentale pour favoriser les découvertes et rencontres, facteurs d'épanouissement.

#24

Continuer à promouvoir les programmes de mobilité internationale dès le collège

- Faire connaître les programmes de mobilité internationale (ERASMUS +) et de volontariat international (Le Corps européen de solidarité par exemple).
- Valoriser les expériences des jeunes Tarnais qui ont bénéficié de ces programmes.
- Entendre les jeunes étrangers impliqués dans le Tarn.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3

OPTIMISER L'ACTION DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES JEUNES : GAGNER LE PARI DE LA LISIBILITÉ ET DE L'INFORMATION

« Le Département acteur, facilitateur, mobilisateur, coordonnateur »

Enjeux :

- Garantir la cohérence des multiples interventions du Département en direction des jeunes tarnais, les optimiser et les mettre en œuvre en lien avec les nombreux acteurs publics et associatifs, départementaux et locaux, œuvrant eux-aussi pour les jeunes.
- Assurer leur lisibilité et leur visibilité, auprès des jeunes et de leurs parents.
- Mesurer l'impact de l'action publique sur le quotidien des jeunes.
- Ajuster l'action dans un contexte toujours mouvant.

Pour atteindre ces objectifs et répondre pertinemment aux besoins des jeunes, l'action départementale doit être transversale, partenariale, territoriale.

En outre, les jeunes, leurs familles et l'ensemble des partenaires impliqués doivent être régulièrement informés de l'évolution des dispositifs, des opportunités, des actualités des uns et des autres. Les conditions d'un dialogue permanent doivent s'installer.

Objectif 3. 1.

LA JEUNESSE AU CŒUR DES ACTIONS DU DÉPARTEMENT : UNE POLITIQUE 100 % TRANSVERSALE !

Agir en faveur des jeunes d'âges différents et confrontés à des besoins divers et multiples dans leurs différents champs de vie, impose la transversalité de l'action.

Le développement d'une culture de la transversalité, au sein de la collectivité comme entre les partenaires, est donc un premier enjeu majeur.

La politique jeunesse est une politique 100 % transversale : Enfance, jeunesse, famille – Insertion sociale et professionnelle – Environnement – Culture – Mobilité. Il convient donc d'interroger systématiquement l'action départementale, dans son rapport à la jeunesse : étudier la complémentarité ou la prise en compte de besoins spécifiques, dans chacune des politiques sectorielles développées.



Renforcer la transversalité interne en pérennisant le « groupe de travail jeunesse » mis en place au sein du Conseil départemental du Tarn

Programmer 2 rencontres annuelles du « Comité technique » et du « Comité de pilotage politique » ainsi que des rencontres thématiques élargies si besoin : ces échanges doivent aussi donner l'occasion d'étudier l'impact de l'action départementale sur le quotidien des jeunes.

Objectif 3. 2.

UNE ACTION PARTENARIALE : FAVORISER LA COHÉRENCE ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTEURS DÉPARTEMENTAUX

Le Département partage déjà un certain nombre d'outils **avec d'autres institutions départementales** : CAF, Services de l'État, Mutualité Sociale Agricole (MSA) ...

Dans divers champs dont celui de la jeunesse et de l'éducation populaire, le Département a montré à plusieurs reprises ces dernières années et derniers mois, dans le respect de ses partenaires, **sa capacité à initier et animer une dynamique départementale partenariale, sur la base de sa propre vision stratégique, dans le cadre réglementaire qui s'offre à lui et avec les moyens dont il dispose.**

Le Département est l'échelon légitime pour cela.



Renforcer le travail inter-institutions départementales

Organiser une rencontre annuelle entre le Département du Tarn, les Services de l'Etat, la CAF, la MSA et la Région Occitanie (comme indiqué dans le Schéma Départemental de Service aux Familles).



Impulser la constitution d'un « réseau jeunesse », en partenariat avec les autres institutions

- Organiser chaque année une **Conférence des acteurs Jeunesse du Tarn** en partenariat avec les principaux partenaires du Département du Tarn.
- Impulser sur les territoires des **« Rendez-vous Jeunesse »** afin de proposer des temps d'information et d'échanges dédiés à des publics ou des thématiques spécifiques .
Exemples en 2021 : l'Information Jeunesse, la déclinaison des dispositifs post-Covid en direction des jeunes les plus en difficultés...
- Poursuivre le travail déjà mené, par les différentes directions, avec les associations départementales de leurs secteurs, notamment les Fédérations départementales des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.
- Renforcer la collaboration avec les structures locales bénéficiant de postes d'animateurs jeunesse soutenus financièrement par le Département, pour une meilleure prise en compte des objectifs partagés.

Objectif 3. 3.

UNE ACTION TERRITORIALE : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES « POLITIQUES JEUNESSE » SUR LES TERRITOIRES

En tenant compte des diversités, spécificités et volontés locales, comme rappelé par les partenaires, le Conseil départemental est le bon échelon pour coordonner les acteurs départementaux et locaux œuvrant en faveur de la jeunesse.


Avec l'implication croissante des EPCI dans le développement de politiques jeunesse « au plus près des territoires », le renforcement des collaborations entre le Département et les collectivités semble indispensable, pour favoriser les investissements comme il le fait déjà, mais aussi pour concevoir et accompagner des dispositifs partagés. A cet effet, les outils évoqués aux actions 27, 32 et 35 pourront être ouverts aux collectivités. Mais d'autres outils sont à envisager.




Mettre l'ingénierie territoriale au service des politiques jeunesse locales

Une aide à l'installation d'une **Assemblée de jeunes**, figure déjà dans le Guide de l'ingénierie territoriale.

Pour aller plus loin et favoriser le développement de réflexions communes sur les politiques jeunesse avec les territoires, il est proposé **d'accompagner les collectivités qui le souhaitent, dans la conception et la mise en œuvre d'une action en faveur de la jeunesse**. Cette offre peut notamment intéresser des territoires ruraux, parfois interrogatifs sur la manière de répondre aux attentes des jeunes de leur bassin de vie.



Favoriser l'information et la formation des élus en charge de la jeunesse en partenariat avec l'Association des maires et élus du Tarn



Favoriser des dynamiques de développement de politiques jeunesse territoriales en s'appuyant sur les Contrats territoriaux

Développer des « Volets jeunesse » dans ces contrats permettant d'identifier les objectifs du territoire en matière de jeunesse, d'accompagner les acteurs jeunesse du territoire (collectivités, associations locales, représentants des acteurs départementaux) et de flécher quelques actions partagées.

Objectif 3. 4.

FACILITER L'INFORMATION DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES PARTENAIRES

Aujourd'hui, de nombreux dispositifs à l'attention des jeunes existent.

Néanmoins, permettre aux jeunes tarnais de disposer, sur l'ensemble du territoire et quel que soit leur rapport au numérique, d'une information qualitative et complète sur leurs droits ou leurs possibilités d'action est une gageure.

Des outils d'information existent déjà, mais manquent encore de notoriété auprès des jeunes et des familles. Ils doivent être mieux connus.

D'autres vont être déployés dans les prochains mois et le Département pourra en assurer la promotion, aux côtés de ses partenaires.

Enfin, la création d'une plateforme numérique dédiée aux acteurs de la jeunesse est régulièrement plébiscitée.



Mieux faire connaître l'information jeunesse aux jeunes et aux parents, partout sur le territoire départemental

Le Département soutient les acteurs départementaux et locaux engagés dans la diffusion d'une information généraliste, accessible à tous et qualitative, bénéficiant du label Information Jeunesse. Avec les Services de l'Etat, la CAF du Tarn et la MSA Midi-Pyrénées Nord, il soutient le développement des **Points Information Jeunesse et Relais (IJ)**.



Consolider et promouvoir le site << pourlesjeunestarnais.com >> : des informations utiles à la vie quotidienne des jeunes tarnais de 11 à 30 ans

Ce site internet recèle d'informations utiles à la vie quotidienne des jeunes tarnais de 11 à 30 ans : études, formations, jobs, emplois, vie quotidienne, projets à l'étranger, loisirs, engagements.... Sa notoriété est à travailler, avec l'ensemble des partenaires, pour qu'il devienne LA plateforme d'information commune, sur laquelle les différents partenaires pourront venir se greffer.



Faire connaître les « Promeneurs du Net » aux jeunes, leurs familles et l'ensemble des acteurs jeunesse

Ce dispositif innovant, impulsé par la CAF, vise à créer et maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir les jeunes sur internet. Les Promeneurs du Net, des professionnels de la jeunesse formés, surfent sur le net, y rencontrent les jeunes, répondent à leurs sollicitations et, si besoin, les orientent vers les structures locales d'accueil. Le réseau tarnais se développe et il convient de le faire connaître.



Accompagner la mise en place de « La Boussole des Jeunes » dans Le Tarn

Pour aller au plus près des jeunes, répondre le plus simplement possible à leurs questionnements et leur faire découvrir les ressources locales à leur disposition « La Boussole des jeunes » est un projet porté par le Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports.

Cette plateforme numérique vise à mettre en relation les jeunes de 16 à 30 ans, qui s'interrogent sur les services, les dispositifs et les droits auxquels ils peuvent prétendre, avec des professionnels de proximité qui proposent leur offre de services et s'engagent à les accompagner dans leurs démarches.

Les services proposés concernent des thèmes variés tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité internationale ou encore l'engagement.



Créer un outil collaboratif numérique d'informations et d'échanges entre professionnels et élus en charge de la jeunesse

Cette plateforme permettra aux acteurs de s'identifier, de présenter leurs actions et leurs agendas.

Elle proposera un espace ressources (formation, outils d'évaluation...), et favorisera les échanges directs et en temps réel entre professionnels.

ANNEXES



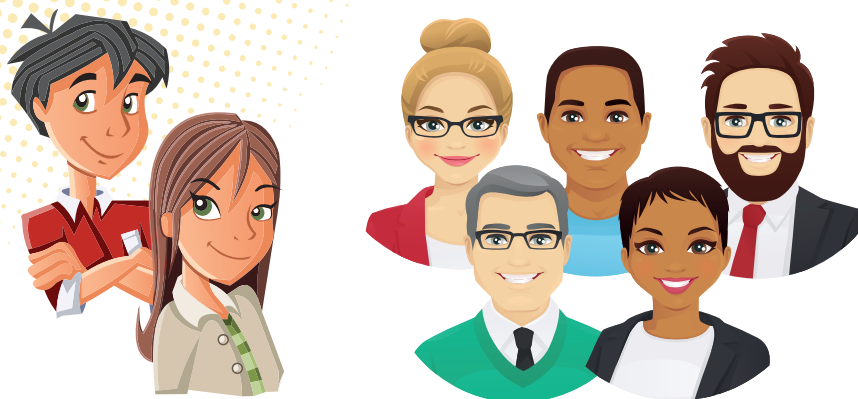
ANNEXE 1 :
RENCONTRE DES PARTENAIRES JEUNESSE
28 FÉVRIER 2020

ANNEXE 2 :
LA JEUNESSE DANS LE LIVRE BLANC TARN 2030

ANNEXE 3 :
QUESTIONNAIRE JEUNESSE

ANNEXE 1

RENCONTRE DES PARTENAIRES JEUNESSE 28 FÉVRIER 2020



ÉLÉMENTS DE DISCOURS

CHRISTOPHE RAMOND, Président du Conseil départemental
CHRISTELLE CABANIS, Conseillère départementale Déléguée à la Jeunesse

SYNTHÈSE DES ATELIERS

1 - 2 - 3

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir au sein de cet hémicycle, aux côtés des élus du Département et des services, à l'occasion de ces Rencontres avec les partenaires de la Jeunesse.

Acteurs de la culture, du sport, de l'éducation populaire, partenaires institutionnels, associatifs, ... votre présence aujourd'hui témoigne des liens forts que la collectivité entretient avec les partenaires que vous êtes.

Le Tarn est riche de sa jeunesse et l'objectif principal est de permettre à chacun de ces jeunes d'y grandir dans de bonnes conditions, de s'y épanouir.

Aujourd'hui, 27,2 % des tarnais ont moins de 25 ans. Adultes, ils seront et feront le Tarn de demain.

Le Département œuvre de manière très concrète en faveur de ces jeunes tarnais. A travers ses compétences obligatoires – dans le domaine social en particulier - mais aussi à travers des politiques départementales volontaristes, développées dans les champs de la culture, du sport et de l'éducation populaire (compétences partagées, avec la Région notamment).

Le Département œuvre par exemple pour la réussite scolaire des jeunes Tarnais. Les travaux du nouveau collège de Castres, labellisé « bâtiment à énergie positive », ont été lancés pour un montant total de 16,3 millions d'euros. Nous inaugurerons prochainement les travaux des collèges de Brassac et de Gaillac.

Plusieurs opérations sont également programmées dès 2020 comme l'implantation d'un nouvel établissement dans l'ouest du département, la rénovation de plusieurs collèges existants et le lancement du Plan photovoltaïque dans les collèges publics tarnais, d'un montant de 4 millions d'euros, pour réduire la consommation énergétique de 12 collèges dans un premier temps.

Le raccordement en très haut débit de 5 nouveaux collèges dès le début de l'année (Alban, Brassac, Cordes, Lacaune, Puylaurens), portera le nombre de collèges reliés à internet en très haut débit à 28 sur 31.

En tant que chef de file de la protection de l'enfance, le Département garantit les besoins fondamentaux de l'enfant, sa santé, son éducation, le respect de ses droits et y consacre 47 millions d'euros soit 10% du budget de fonctionnement de la collectivité. Partenaires institutionnels, associatifs, professionnels et bénévoles, nous le savons, nos responsabilités nous obligent.

Nous avons l'obligation de faire plus et mieux pour être au plus près des besoins des enfants et des jeunes. Ils sont l'avenir de nos sociétés, préserver leurs droits c'est œuvrer pour bâtir une société vivante.

Nos priorités d'action s'attachent aussi à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire. Le Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) a été renouvelé en 2019 et s'attache

particulièrement à la question du logement des jeunes âgés de moins de 25 ans et qui constituent une population touchée de plein fouet par les situations de pauvreté et de précarité.

L'emploi des jeunes et l'accès à l'autonomie restent un enjeu majeur de notre futur plan d'action dédié à la jeunesse. Certaines des mesures innovantes que nous déployons ne cessent de prouver leur efficacité à l'instar des jobs dating organisés sur l'ensemble du territoire départemental. L'ouverture prochaine de Tarn Job, plateforme départementale de mise en ligne des offres d'emploi ainsi que le développement d'un réseau de parrainage en entreprises pour rapprocher l'entreprise des demandeurs d'emplois doivent permettre à nos jeunes d'atteindre leurs objectifs professionnels (valoriser leurs compétences, adapter la formation, simuler des entretiens...).

Je crois que ces quelques exemples concrets des actions que la collectivité met en œuvre témoignent de notre mobilisation pleine et entière pour agir en faveur de nos jeunes et de leur réussite. **Mais nous savons que pour atteindre cet objectif, nous devons faire « avec » les jeunes autant que « pour » les jeunes.**

Les attentes sont nombreuses et varient en fonction des âges.

L'enjeu de notre plan d'action dédié à la jeunesse (qui vise en priorité les jeunes de 11 à 25 ans), c'est d'améliorer la lisibilité de l'action départementale pour permettre aux jeunes tarnais et à leurs familles de mieux appréhender l'ensemble des soutiens mis à leur disposition pour les accompagner sur la voie de l'autonomie et dans les différents domaines de leur vie quotidienne.

Le diaporama qui vous sera présenté à l'occasion de cette séance plénière reprend sous 3 axes les enjeux forts qui doivent nous rassembler et sur lesquels nous souhaitons recueillir votre parole et vos propositions pour :

- Favoriser le développement personnel des jeunes
- Favoriser l'accès à l'autonomie
- Favoriser l'engagement des jeunes, pour des adultes citoyens

Cette journée d'échanges doit nous permettre d'identifier les besoins des jeunes et les dispositifs pertinents qui sont déployés pour eux.

Elle doit aussi nous permettre de faire collectivement émerger des propositions pour conforter les partenariats existants et les faire évoluer ensemble.

Notre volonté c'est de construire, avec vous, un Tarn résolument tourné vers sa jeunesse, attractif, qui incite ses jeunes à y rester, y revenir, s'y installer et s'y investir.

Merci à vous de votre présence si nombreuse ce matin.

Je vous souhaite à tous une belle matinée de travail et d'échanges.

Intervention de Christelle CABANIS

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE, DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues, chers amis,

C'est un immense plaisir d'être aujourd'hui à vos côtés, pour une matinée de réflexion sur un sujet qui nous est cher, celui de la jeunesse.

Quel plaisir de vous accueillir dans cette salle des débats pour évoquer avec vous l'avenir ... l'avenir de la jeunesse !

D'emblée, permettez-moi de préciser que je ne considère pas la jeunesse comme une sorte de classification. Pour moi, la jeunesse occupe une place essentielle et structurelle au cœur de la société avec laquelle elle évolue. Elle est l'expression de la solidarité entre les générations, celle entre les citoyens.

Dans cette société qui se complexifie, qui se radicalise, la jeunesse est en demande de sens, elle est en quête d'idéal et se trouve trop souvent confrontée à l'absence d'approche collective de l'avenir.

La jeunesse ressent les effets des inégalités grandissantes. Elle se divise sur le plan des conditions de l'existence, des perspectives d'avenir face à l'école, face à l'emploi, face au temps libre.

Le temps associé à cet état de jeunesse se prolonge et dans cette évolution, les étapes d'entrée dans la vie active deviennent moins rythmées, moins distinctes que par le passé. Du fait de la prolongation de la scolarisation, de la précarité de l'emploi, des dépendances familiales aléatoires, le tâtonnement est devenu une norme, une forme admise d'initiation.

Aujourd'hui, pour se construire, la jeunesse doit faire face à la double épreuve que constituent, d'une part la longue compétition de l'investissement scolaire et de la formation professionnelle, et d'autre part la conquête progressive de l'autonomie par la découverte de soi, de ses goûts, de ses amitiés.

Innocente et vulnérable, la force de la jeunesse réside dans son énergie et ses qualités d'adaptabilité, de dynamisme, d'apprentissage et ses potentialités d'énergie.

Considérant la jeunesse comme un enjeu d'avenir, il est nécessaire de lui porter intérêt et attention. Comment faire ? En lui donnant la parole, en l'éduquant, en l'accompagnant pour lui éviter de passer à côté des valeurs essentielles.

Notre mission est simple ! Elle est optimiste !

"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible" disait Saint Exupéry.

Nous devons rendre espoir aux plus jeunes, nous devons les aider à mieux tirer parti de leur talent, briser tous les déterminismes qui les entravent et qui parfois les désespèrent.

Bref, nous devons nous donner les moyens de nos ambitions !

Et la première d'entre elles, pour notre collectivité, est d'élaborer une politique rassemblant l'ensemble des actions destinées à la jeunesse dans un tout efficient, cohérent et lisible, avec un message résolument positif et tourné vers l'avenir.

La politique jeunesse que nous souhaitons mettre en œuvre dépassera les approches sectorielles qui la nourrissent et se construira en transversalité, sans se laisser enfermer dans une logique de dispositifs.

Cette « nouvelle » politique jeunesse représente une opportunité pour le Département de jouer son rôle de chef de file des solidarités territoriales et de répondre à une attente forte exprimée par vous-mêmes, par les partenaires que vous êtes : se positionner comme un fédérateur, vous mobilisant, de façon coordonnée et complémentaire autour d'actions en faveur des jeunes.

Elle s'inscrira nécessairement dans le double enjeu d'aménagement et d'animation des territoires : quels lieux de vie, pour quelles actions à destination de ce public cible dont la tranche d'âge a été arrêtée aux 11-25 ans.

Pour y parvenir, nous souhaitons mener des consultations, nous souhaitons échanger et la rencontre d'aujourd'hui est une première pierre. Nous savons que les attentes et les propositions sont nombreuses mais nous savons aussi que nous trouverons dans votre participation une convergence sur le diagnostic et sur les objectifs à poursuivre.

Pour relever ce défi du partenariat, en externe comme en interne, plusieurs voix ont souligné, à juste titre, la nécessité pour le Département de s'appuyer sur ses compétences. Aussi, nos services sont à votre disposition. Ils ont embrassé la « cause » et sont à nos côtés depuis l'initiative portée par les élus de rédiger un plan départemental en direction de la jeunesse, et ne manqueront pas d'être auprès de vous tous.

Avant de conclure, je souhaiterais aborder un enjeu fondamental.

Si penser une politique en direction des jeunes est une obligation, et pour notre collectivité comme pour vous ; celle de penser avec eux l'est d'autant plus.

Dans son message à la jeunesse de 1955, Pierre Mendès-France disait : « *Si notre République ne sait pas capter, canaliser, absorber les ambitions et les espoirs de la jeunesse, elle périra [...]* ». Cet appel à un dialogue constant entre la jeunesse et la République est un avertissement qui n'a pas une pris une ride.

Impliquer les jeunes eux-mêmes dans la définition d'une politique qui leur est dédiée est d'une impérieuse nécessité !

Je le sais, c'est un exercice exigeant, qui peut se montrer

insatisfaisant, mais c'est un exercice indispensable.

Connaître les jeunes, leur proposer des actions, passent obligatoirement par leur observation et leur participation.

Une première réponse que nous proposons est de leur transmettre, par votre intermédiaire, un questionnaire. Je tiens d'ailleurs à remercier celles et ceux qui ont bien voulu répondre à l'appel de nos services pour l'élaboration de celui-ci.

Ce questionnaire nous permettra de les consulter sur leurs pratiques, leurs attentes et leurs besoins. Ce travail viendra donc abonder la réflexion en cours et le travail d'élaboration de la politique jeunesse départementale.

Favoriser la réussite de tous les jeunes vers l'autonomie est l'objectif de la collectivité départementale et celui-ci doit pouvoir se traduire en agissant sur le quotidien des jeunes et dans différents domaines grâce à la cohérence des interventions que nous mènerons.

Développer les actions jeunesse doit nous permettre de consolider l'ensemble des parcours d'insertion, résidentiel, scolaire, sportif, ... des jeunes dans le but de leur faciliter une émancipation citoyenne.

Depuis que je parcours le département à la rencontre des acteurs de la jeunesse, je n'ai de cesse d'être impressionnée par le nombre et par la qualité des actions mises en œuvre en direction des enfants, des adolescents, et à travers eux de leurs familles.

C'est souvent un travail qui est mené sans bruit, avec obstination, avec engagement.

Aussi, je voudrais vous remercier, vous tous qui agissez au sein de ces réseaux, au sein aussi de l'éducation populaire, dans les écoles ou dans les collectivités territoriales et avec elles. Nous travaillons au soutien, et au soutien renforcé, de ces initiatives de toutes natures, dans tous les territoires, y compris les territoires les plus fragiles.

« L'optimisme, disait Pierre Mendès-France, c'est celui qui fatigue l'adversité mais qui ne se fatigue jamais ». Il ne faut donc jamais se fatiguer !

Merci à vous.



SYNTHÈSE ATELIER 1

Prévenir et protéger la santé, le bien-être et l'épanouissement des jeunes

Élue référente : Monique Corbière-Fauvel, Vice-présidente du Conseil départemental

Animateur : Sylvie Vigier-Bach, Directrice de la Direction de l'Éducation

Scribe : Julie Valax, Chargée de Mission – Cabinet du Président

Rapporteur : Dominique Cheramy – Président de l'ADPEP du Tarn



Autour de cette thématique, les participants ont identifié 4 axes principaux ...

- Assurer un égal accès à l'éducation
- Protéger la santé des jeunes (prévention, préservation de leur santé et de leur sécurité)
- Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs
- Garantir le droit des mineurs et assurer leur protection

... et 3 sous-thèmes sur lesquels ils ont partagé leurs réflexions. La santé, le bien-être et l'épanouissement des jeunes dépendent en effet de :

- La bonne prise en compte des besoins fondamentaux et physiologiques (alimentation, sommeil, hygiène, sécurité ...)
- La qualité des relations interpersonnelles, la dimension psychologique et affective
- La possibilité d'agir sur son environnement par la pratique de diverses activités, sportives, culturelles, de loisirs...



Concernant les actions existantes jugées pertinentes, ont été identifiés les dispositifs et actions suivants :

SANTÉ / PRÉVENTION : les bilans de santé gratuits de la CPAM, l'accès aux dispensaires de santé, l'action du planning familial, les ateliers santé dans les musées départementaux, la prévention de l'obésité (voir aussi thématique alimentation), la plateforme de lutte contre le harcèlement de l'Éducation nationale, l'ensemble des dispositifs de soutien psychologique (MDA : écoute addictions, le réseau Ado Albi sur le mal-être psychique, le Réseau parents 81, les associations familiales et de soutien à la parentalité), les actions de prévention dans les collèges (Police nationale et gendarmerie), le rôle des infirmières scolaires, des assistantes sociales dans les collèges et lycées, les conseillers d'orientation

HANDICAP : les droits ouverts, les aides aux parents et le référent handicap, les points d'accueil pour l'écoute des jeunes, les équipes mobiles de psychiatrie

ALIMENTATION, ENVIRONNEMENT : les constructions et rénovations écoresponsables, la restauration scolaire et le bio dans les cantines, la prévention de l'obésité

ASSOCIATIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE : MJC, colonies, Maisons de quartier, Ateliers de médiation entre pairs

LOISIRS DANS LE CADRE SCOLAIRE : les centres de loisirs, espaces de loisirs sportifs en accès libre, les sections loisirs pour enfants « non compétitive », les journées de découverte sportive multisports

CULTURE : les Boîtes à livres, les actions mises en place par les médiathèques



Concernant les propositions d'actions retenues par les partenaires, les pistes de travail suivantes ont été évoquées :

1 / AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE L'EXISTANT PAR UNE MEILLEURE ARTICULATION ET UNE COORDINATION ENTRE ACTEURS ET PUBLIC CONCERNÉ

- Améliorer la coordination entre santé scolaire, médecin traitant et dispositifs spécialisés
- Créer un annuaire d'accès aux soins pour tous les jeunes (espace ressources)

2 / FACILITER L'ACCÈS AUX ACTIONS POUR LES JEUNES

- Evaluer les forces actuelles notamment en demandant aux jeunes pourquoi ils vont dans certaines structures ou pourquoi ils n'y vont pas ...) et diagnostiquer les forces potentielles

3 / METTRE EN LIEN LES INTERVENANTS, FACILITER LES COOPÉRATIONS

- Favoriser la coordination entre santé scolaire et médecin traitant
- Elargir la formation aux premiers secours à tous les jeunes

4 / RAPPROCHER LES INTERVENANTS DES PUBLICS VISÉS

- Création de groupes d'échanges locaux jeunesse avec aide des communautés de communes)
- Renforcer les maisons de quartier, les MJC et les centres sociaux
- Intégrer le permis de conduire dans les parcours scolaires (le rendre plus accessible)
- Permanences dans établissements de professionnels de la santé et de la rééducation
- Intervention dans les écoles pour lutter contre la sédentarité

5 / FORMER LES INTERVENANTS (PROFESSIONNELS, BÉNÉVOLES) ET ACCOMPAGNER LES PARENTS

- Formation des auxiliaires de vie
- Renforcer les actions de sensibilisation auprès des parents et des intervenants sur le volet prévention des abus (harcèlement, utilisation des écrans, fragilités de l'adolescence,...). Travail à mener sur la sécurité physique et psychique des jeunes.
- Développement de pédagogies alternatives

6 / AMÉLIORER LE REPÉRAGE PLUS PRÉCIS DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Sur la rupture de soins, la détection de jeunes en difficulté

7 / RENDRE LES JEUNES ACTEURS ET DÉVELOPPER LE « FAIRE AVEC »

- Développement personnel (coach)
- Agir sur les menus scolaires (que les enfants prennent part à leur élaboration)
- Mener une réflexion globale sur l'alimentation saine pour tous
- Développer les cantines 100% bio et local
- Faciliter l'oralité

En conclusion de cet atelier, il peut être retenu le besoin de positionner le Département comme un fédérateur, qui réunisse les acteurs et partenaires de manière régulière dans le but d'évaluer les actions concrètes déployées dans le cadre du Plan et réfléchir collectivement pour s'adapter aux besoins et aux attentes de la jeunesse tarnaise.

Ce plan doit aussi permettre de démontrer que le Tarn est un territoire d'innovation : l'innovation doit être au cœur des dispositifs, à l'instar du Budget participatif doté de 1 M€ qui permettra de soutenir les projets de la jeunesse tarnaise.

SYNTHÈSE ATELIER 2

Favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et dynamiser les réseaux d'acteurs pour mieux informer les jeunes

Élue référente : Claudie Bonnet, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental

Animateur : Nadine Pedron, Chef de Service DACPS

Scribe : Marie Florence, Conseillère technique en travail social

Rapporteur : Hélène Roque, Directrice de l'ADIL



3 THÈMES :

- Accès à l'information ;
- Accès au logement ;
- Accès à la mobilité et l'insertion socio-professionnelle.

Un constat : la diversité des partenaires invités et présents démontre que la compétence d'action dédiée aux jeunes repose sur un nombre d'intervenants très importants (Département - Nombreuses directions et services d'Etat – EPCI - Milieu associatif) et un fractionnement du périmètre d'intervention. Cette réalité crée un effet mosaïque qui rend difficile la lecture globale.



ACTIONS PERTINENTES ET EXISTANTES :

- **Mode d'information** : Il existe déjà un grand nombre de lieux d'accueil, de supports pertinents (ex : PIJ, MSAP, forums, points d'écoute, ...) ;
- **MAIS** sentiment d'Information insuffisante et méconnaissance pour les partenaires et jeunes de tous les dispositifs d'aides et d'accompagnement autour du logement ;
- **Autour de la mobilité**, il y a des spécificités et inégalités selon les territoires. Des actions peuvent être pertinentes chez les uns mais manquer chez les autres.



PROPOSITIONS D'ACTIONS :

- Engager un effort de coordination, travail de maillage du territoire, travailler l'implication des jeunes (les rendre acteurs, « aller vers », pouvoir d'agir) ; Prendre en compte l'éducation informelle très importante comme mode relationnel aux jeunes ;
- Mieux informer avec les nouvelles technologies, réseaux sociaux ;
- S'adapter à cette nouvelle façon de communiquer pour capter le public jeune.

Attention particulière sur les jeunes en situation de décrochage ou problématique handicap : les 16/25 ans se trouvent dans un vide en matière de dispositifs et d'accès aux ressources financières. (Critères restrictifs pour allocations chômage accès formation pro RSA)

- Information sur les aides ;
- Soutenir et développer des actions intergénérationnelles, innovantes autour du logement ;
- Accompagner vers le logement en amont (dès 17 ans en prévention) ;
- Spécificité du milieu rural : développer des logements meublés, chambre ;
- Gratuité des transports, accès au permis B facilité ;
- Développer l'information sur la mobilité internationale ;
- Complémentarité des dispositifs, transversalité et continuité des parcours.

SYNTHÈSE ATELIER 3

Mobiliser et accompagner l'engagement citoyen et l'initiative des jeunes

Élue référente : Eva Géraud, Conseillère départementale
Animateur : Catherine Delahaye-Marzin, Chef de Service Jeunesse et Sports
Scribe : Marthe Pichoff, Chef de Service Appui au Pilotage
Rapporteur : Paulette Durigon, Présidente de la FDMJC



3 THÈMES :

- Mobiliser, accompagner, transmettre ;
- Les plus de l'engagement, ce que cela apporte, les outils pour favoriser l'engagement, les partenariats ;
- Sur quelles thématiques mobiliser les jeunes : éco-citoyenneté, sports, solidarité, cause animale, médias.

MOBILISER, ACCOMPAGNER, TRANSMETTRE



Les mots clés associés :

- Où trouver les jeunes ? Comment saisir les MNA - Mineurs Non Accompagnés et les ex-MNA ?
- Comment recenser les besoins ? les envies ?
- Déterminer les éléments constitutifs de l'âge permettant de capter les jeunes
- Trouver les termes qui parlent aux jeunes
- Prendre le temps de l'écoute, créer les conditions d'écoute et de dialogue pour faire émerger des initiatives
- Prendre en compte l'histoire et le parcours du jeune
- Prendre le temps de l'état des lieux, de la situation du jeune
- Partir des jeunes, de là où ils/elles en sont
- Permettre l'expression
- Faire émerger des idées, des projets
- Accompagner la réflexion pour permettre d'approfondir les idées
- Ecoute et accompagnement sur des projets
- Accompagner - tuteur, soutenir
- Former à la démarche de projet
- Formations pour développement des compétences
- Eduquer à l'approche systémique
- Donner envie, motiver, proposer, tâches concrètes
- Construire avec les jeunes des actions qui ont du sens, même si elles sont modestes
- Les aider à se mobiliser pour réaliser les objectifs qu'ils veulent mettre en place
- Permettre d'agir concrètement, localement
- Faire confiance
- Leur donner de la conviction dans leur pouvoir d'agir
- Valoriser l'engagement existant des jeunes sur leur commune
- Valoriser les initiatives
- Transmission des valeurs, en particulier des valeurs républicaines
- Développer la parole des jeunes dans les institutions qui le concernent
- Intégrer les jeunes dans les conseils d'administration associatifs
- Privilégier la collégialité jeunes / moins jeunes
- Associer les jeunes à de vraies responsabilités
- Apprendre à laisser la place de dirigeant
- Faciliter la communication, informer, faire savoir,
- Faciliter l'accès aux associations
- Travail en réseau avec les structures jeunesse, partenaires,
- Former au fonctionnement des institutions (Conseil départemental, communes, ...), retisser du lien avec le champ politique
- Ouvrir les portes des institutions (communes, intercommunalités)
- Sensibiliser aux causes concernées
- Evaluer
- Négocier
- Notion du territoire : espace rural



Actions pertinentes existantes :

- SVE International
- Junior association
- Conseil départemental Jeunes
- Tiers lieux Alphas
- AFEV
- Carré Jeunes Albi
- Service civique + SNU ?
- Village de l'AFPA
- Promeneurs du net
- Outil : reconnaissance de l'engagement (AFEV)
- Dispositif sac à dos
- Responsabiliser par une participation à des instances
- Site internet de la mission locale
- Programme génération responsable - UNSS (jeune arbitre, jeune organisateur, écoresponsable, jeune dirigeant, jeune officiel)
- Expositions à partir de l'artothèque montées par les jeunes eux-mêmes
- Festivals de courts métrages - apprentissage audiovisuel
- ATEC, association temporaire de jeunes
- Bourses aux départs en vacances jeunes autonomes ANCV SOLEO
- Bourse à projet (Lavaur) avec accompagnement du projet
- Bourse à permis de conduire (Lavaur)
- Formation jeunes dirigeants
- Association ETRE - ADEPAPE 81



Propositions :

- Recenser ce qui existe
- Coordonner les dispositifs, actions existants
- En finir avec la multiplication des dispositifs
- Créer un appel à projet innovant « Jeune »
- Créer un fonds participatif jeunes, étudié par le CDJ, développer les offres participatives : un fonds participatif jeunes
- Profiter du label Tarn, Terre de Jeux pour mobiliser les jeunes
- Dispositifs tiers lieux à créer
- Monter un forum social de la jeunesse, animé par des jeunes
- Diversifier les chantiers jeunes
- Elargissement du foyer de la fac Champollion vers la ville
- Valoriser un parcours pour aller vers l'engagement pour ceux qui en sont très loin du fait de leur histoire
- Déploiement de la visioconférence
- Mise en place d'un conseil des « sages »
- 2 membres jeunes dans nos commissions
- Adapter la transmission d'information (prendre en compte les difficultés)
- Transmettre l'esprit scientifique
- Transmettre l'intérêt pour les grands problèmes du monde
- Astronomie : montrer le ciel au télescope, lune, planète, galaxies



Commentaires :

Les thématiques sur lesquelles mobiliser les jeunes : ce sont aux jeunes de le dire, territoire par territoire
Il faut créer les conditions d'expression de jeunes
Demande que soit précisée l'articulation avec le schéma d'accès des services aux familles piloté par la CAF ?
Attention : trop de dispositifs tuent les dispositifs
Site pourlesjeunestarnais.com à travailler avec les jeunes

LES PLUS DE L'ENGAGEMENT, CE QUE CELA APPORTE, LES OUTILS POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT, LES PARTENARIATS



Les mots clés associés :

- Acteurs / Actrices
- Volonté
- Tolérance
- Ouverture
- Eveil à la solidarité, à la curiosité, découverte de l'inconnu
- Bénévolat
- Motivation, détermination
- Dynamisme
- Connaissance de soi et des autres
- Groupe
- Partage, échange, apport mutuel
- Construire avec
- Ecouter active / écoute avis de chacun(e)
- Capacité à être mature plus tôt
- Valorisation de compétences
- Responsabilités
- Système de perspectives et contraintes
- Savoir pour soi-même qu'est-ce qu'être citoyen(ne)
- Développer l'esprit critique
- Pratiquer
- Parcours d'engagés
- Formation civique
- Espace de parole
- Transmission et échange de pair à pair
- Gommer les différences / Egalité
- Favoriser l'engagement des jeunes dans le cadre des services civiques
- Place des jeunes dans les associations, faire place aux jeunes dans nos organisations
- Participation à la vie locale
- Valorisation du bénévolat, redonner du sens
- Valorisation du service civique
- Aller vers... parce que l'on considère que chacun a quelque chose à dire
- Adapter le langage, améliorer et s'adapter aux pratiques d'échange des jeunes (pôle numérique)
- Nouvelles technologies, réseaux sociaux
- Innovation numérique
- Transversalité dans le parcours du jeune
- Méthodologie de travail professionnels / jeunes => formation
- Lutter contre le consumérisme
- Rassemblements + locaux



Actions pertinentes existantes :

- Junior association
- Promeneurs du net
- ATEC, association temporaire de jeunes
- Création d'une commission jeune
- Mise en place du PEF : Projet Educatif Fédéral (Fédération française de football) – District du Tarn
- Mise en place dans nos clubs de référents pour animer des actions dans le cadre du Projet Educatif Fédéral (PEF) : objectifs PRETS (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité)
- Au niveau d'un EPCI, réunion annuelle de tous les comités des fêtes
- Organisation de chantiers jeunes (ados) avec Familles Rurales
- Education artistique et culturelle : temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Développer des MOOC & You tube par des chaînes thématiques
- PS Jeunes, financement CAF poste animateur jeunesse
- Programme Démocratie et Courage favorise la transmission de pair à pair - notamment par le service civique



Propositions :

- Fédérer les actions jeunesse pour mobiliser les jeunes, coordonner les partenariats, les dispositifs
- Lutter contre le zapping en réduisant les actions
- Inventer des nouvelles modalités de coopération
- Travail partenarial et territorial sport, éducation populaire, culture
- Rencontre jeunesse annuelle pour créer des projets communs
- Inciter « fortement », les communes à mettre en place un « conseil municipal jeunes » doté d'un budget
- Elargir les conseils municipaux jeunes aux collégiens - lien avec le Conseil départemental jeunes
- Créer des espaces d'implication
- Créer des « pôles » initiatives jeunes
- Développer Alphaséo, tiers lieu
- Chantiers internationaux
- Institut de l'engagement pour les volontaires, lien service civique
- Echanges réciproques de savoirs
- Ateliers des lois
- Espace d'échanges numériques
- Pour le numérique, utiliser Instagram, lancer un hashtag
- Amener de l'information thématique au plus près du territoire
- Saisir les associations sportives, culturelles
- Aller dans les établissements scolaires et leur demander
- Actions à mettre en place dès les écoles primaires



Commentaires :

Pour les jeunes, parfois l'engagement = contrainte
Equilibre donner / recevoir

SUR QUELLES THÉMATIQUES MOBILISER LES JEUNES : ÉCO-CITOYENNETÉ, SPORTS, SOLIDARITÉ, CAUSE ANIMALE, MÉDIAS



Les mots clés associés :

- S'interroger sur les enjeux de demain et d'aujourd'hui
- Environnement et climat
- Eco-citoyenneté
- Sensibiliser les jeunes sur les actions éco-citoyennes
- Mobiliser les jeunes sur l'éco-consommation et sur l'éco-mobilité
- Accompagner les jeunes sur l'adaptation au changement climatique
- Esprit scientifique lutte contre les fake news
- Expériences artistiques
- Art(s), culture
- Actions de solidarité
- Services



Actions pertinentes existantes :

- Actions du CPIE des Pays tarnais
- Guide de l'offre pédagogique en matière d'éducation à l'environnement
- Programme Eco-collèges 81
- Tarn Eco structures
- Groupe de concertation d'éducation à l'environnement multi partenarial
- Jardins solidaires
- Interventions dans les collèges, les lycées
- Permanence au sein de l'Université Champollion
- Accueil de jeunes en difficulté avec implication sur des actions de solidarité
- Accompagnement de l'engagement des étudiants et des associations étudiantes par l'AFEV
- AFEV : Mentorat actions éducatives, accompagnement individuel de jeunes
- Actions de nettoyage en ville
- Chantier loisir : pollution, tri, ...
- Association Cap Nomade Toulouse
- Jeu de la ficelle sur les medias : e-graine
- Résidence journalisme dans les collèges => DRAC, Education Nationale
- Jeux Olympiques de Paris 2024 - Tarn, Terre de Jeux



Propositions :

- Construire par projet sur leurs aspirations
- Revalorisation du travail manuel
- Solidarité intergénérationnelle avec habitat partagé anciens / jeunes
- Initier les personnes âgées au numérique
- Mise en place d'une salle de jeux avec numériques et jeux physiques
- Education critique aux médias (Acrimed)
- Favoriser le bénévolat



Commentaires :

La thématique n'est pas la clé d'entrée : recherche des jeunes = convivialité
Tout existe mais besoin de faire connaître et de travailler plus ensemble en partenariat

- 1. La mobilisation et l'engagement des jeunes sont essentiels en termes de développement de la responsabilité, de la prise de responsabilités, de l'esprit critique, du respect des autres, de l'écoute....de la valorisation des initiatives... Pourtant la mobilisation ne se décrète pas, il s'agit de créer les conditions pour qu'elle se concrétise. Cela nous interpelle en temps qu'adultes et acteurs auprès des jeunes que nous accompagnons. Pour y parvenir il est dit que nous devons tenir compte en particulier :**
 - De leurs modes de communication (réseaux sociaux...).
 - De leur rythme : aller vers eux, susciter l'engagement par des actions qui ne durent pas trop dans le temps, qui changent... qui aient du sens pour eux... (l'engagement se fait le plus souvent sur des projets de courte durée, de manière intense).
 - Cela demande de la réactivité de la part des acteurs.
- 2. Diversité des actions existantes et des initiatives menées dans des domaines tels que le sport, la culture, l'animation, l'aide à la réalisation de projets, l'éco-citoyenneté, la solidarité.... Mais il existe une certaine méconnaissance entre ces domaines, d'où la nécessité de mieux les connaître et de susciter des mutualisations.**
- 3. Propositions d'action :**
 - Décloisonnement des institutions, des acteurs pour mieux repérer les jeunes et mutualiser des actions.
 - Meilleure connaissance mutuelle des dispositifs et des porteurs, développement du partenariat avec de la transversalité (croiser sport, culture, animation éducation populaire).
 - Numérique à mieux utiliser tout en délivrant un message d'alerte sur les « risques ».
 - Travail sur l'intergénérationnel.
 - Création de tiers lieux.
 - Création d'un fonds participatif pour les jeunes.

ANNEXE 2

LA JEUNESSE DANS LE LIVRE BLANC TARN 2030 - JUIN 2019 -

« La jeunesse est le levier vital d'un futur commun. Un atout pour le Tarn. Il s'agit de « faire » avec les jeunes, autant que « pour » les jeunes ».



ETUDIER / SE FORMER

Développer les formations dans le Tarn

- **Promouvoir l'offre de formation dans le Tarn**

En partenariat avec les structures d'enseignement supérieur et professionnel, un guide des formations tarnaises sera édité.

- **Proposer des formations en adéquation avec le marché du travail**

En partenariat avec les structures d'enseignement supérieur et les Chambres consulaires, un état des lieux de l'enseignement sera effectué pour développer de nouvelles formations.

Poursuivre en partenariat avec l'Académie de Toulouse, la décentralisation des offres d'enseignement supérieur.

- **Offrir les meilleures conditions d'études**

Soutenir les structures d'enseignement supérieur dans leurs investissements afin d'offrir des infrastructures de qualité dans le Tarn.

Proposer des structures adaptées à l'enseignement à distance notamment par visio conférence.

- **Ouvrir l'enseignement sur les entreprises et le monde associatif**

Développer des partenariats éducatifs avec diverses institutions.

Accompagner les jeunes à développer des projets innovants dans le cadre de leurs études - développement de projets in situ.

Offrir les meilleures conditions d'enseignement

Des établissements d'enseignement de qualité. Développer les établissements à haute qualité environnementale. Développer le lien école famille pour favoriser la réussite des publics fragilisés. Développer les actions préventives en matière de lutte contre le décrochage scolaire. Favoriser l'apprentissage. Permettre au plus grand nombre d'accéder à une restauration de qualité.



OUVRIER LES JEUNES SUR LE MONDE

Développer l'accès à la culture pour les jeunes

- Ouvrir les lieux d'expression culturelle aux jeunes dans le cadre de leur formation.

- Proposer aux jeunes une offre culturelle de proximité, de qualité, adaptée et accessible à tous : événements culturels, médiathèque, festivals, ...

- Permettre l'accès aux musées départementaux.

Accès aux sports et aux loisirs

Proposer des équipements sportifs de proximité accessibles aux structures éducatives et aux clubs sportifs.

Développer l'offre sportive accessible dès le plus jeune âge. Développer les activités de plein air accessibles.

Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs des publics qui en sont éloignés.



PERMETTRE AUX JEUNES DE S'INSTALLER ET DE SE LOGER DANS LE TARN

Permettre l'accès au logement

- Accompagner les projets des foyers de jeunes travailleurs.
- En partenariat avec les bailleurs sociaux, développer des propositions de logement à loyer modéré ou très modéré aux étudiants et jeunes demandeurs d'emploi.
- En partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 81), une information auprès des jeunes sera effectuée dans le cadre des aides nationales au logement.

Offrir des services adaptés

- Améliorer l'accès au Très Haut Débit et à la téléphonie mobile sur l'ensemble du Tarn pour permettre aux jeunes de s'installer y compris dans la ruralité.
- Proposer des produits de proximité dans les restaurants universitaires en partenariat avec les structures d'enseignement supérieur.



MOBILITÉ

Accompagner la mobilité des jeunes

- Promouvoir l'offre à la mobilité internationale déjà proposée par différentes structures départementales.
- Développer des offres de mobilités par bus et train pour les jeunes en partenariat avec la Région.
- Développer les aires de co-voiturage pour faciliter les pratiques de partage de véhicule individuel.
- Développer le réseau de pistes cyclables.



FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Accompagner les jeunes les plus fragiles : orientation, missions locales, Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), contrats d'avenir, ...

Accompagner les jeunes en recherche d'emploi

- Développer un accompagnement individualisé vers l'emploi des jeunes diplômés par des cadres et dirigeants d'entreprises implantées localement à travers un parrainage.

Favoriser la créativité des jeunes

- Développer les structures permettant le développement de projets novateurs de jeunes entrepreneurs (incubateurs, mise à disposition de locaux inoccupés...).
- Créer un événement départemental pour mettre en avant les jeunes talents du Tarn (porteurs de projet, entreprises, sportifs...).
- Favoriser l'installation des jeunes créateurs d'entreprises, faire du numérique un levier de développement économique.



SANTÉ / BIEN-ETRE / TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Promouvoir auprès des jeunes une restauration de qualité

Agir avec et pour les jeunes professionnels de santé

Soutenir les projets locaux en faveur de la transition écologique

- Répondre concrètement et localement au défi du réchauffement climatique.
- Signer la Charte contre la lutte des perturbateurs endocriniens, élaborer un plan et développer une véritable politique en ce domaine.
- Soutenir les équipements en faveur de la petite enfance et de la jeunesse, privilégier la modernisation d'installations existantes, favoriser le déploiement des équipements collectifs de santé, modernisation des équipements.

Agir en faveur de la transition énergétique et écologique : engager des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, poursuivre les projets pédagogiques innovants sur la santé et sur la protection de l'environnement.

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE JEUNESSE



PRÉAMBULE

Pourquoi ce questionnaire ?

De l'élaboration du questionnaire à l'analyse des données recueillies

L'ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

Ton profil

Ton développement personnel

Ton autonomie

Envie de construire avec les autres ?

POURQUOI CE QUESTIONNAIRE ?

L'objectif du Département est d'aider les jeunes à se sentir bien dans leur vie de tous les jours

Étape 1 : établir un diagnostic de la situation globale des jeunes.

L'efficacité de l'action publique territoriale passe par la qualité de ce diagnostic.

C'est pourquoi le Département a lancé le questionnaire jeunesse. Il s'agit d'être en mesure d'analyser les besoins des jeunes, de mesurer leurs difficultés, leurs envies au travers des données recueillies.

Étape 2 : répondre aux besoins des jeunes par une action territoriale adaptée.

L'analyse des besoins doit permettre d'orienter l'action territoriale : en définir les priorités et mettre en place un plan d'action efficace.

DE LA CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE À L'EXPLOITATION DES DONNÉES RECUEILLIES

- Un questionnaire co-construit avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire avant la crise sanitaire, mais retravaillé ensuite, pour interroger aussi les jeunes sur cette période particulière.
- Un questionnaire diffusé par des partenaires très volontaires, entre juin et juillet 2020.
- Des questionnaires collectés informatiquement et en format papier pour faciliter la participation des jeunes.

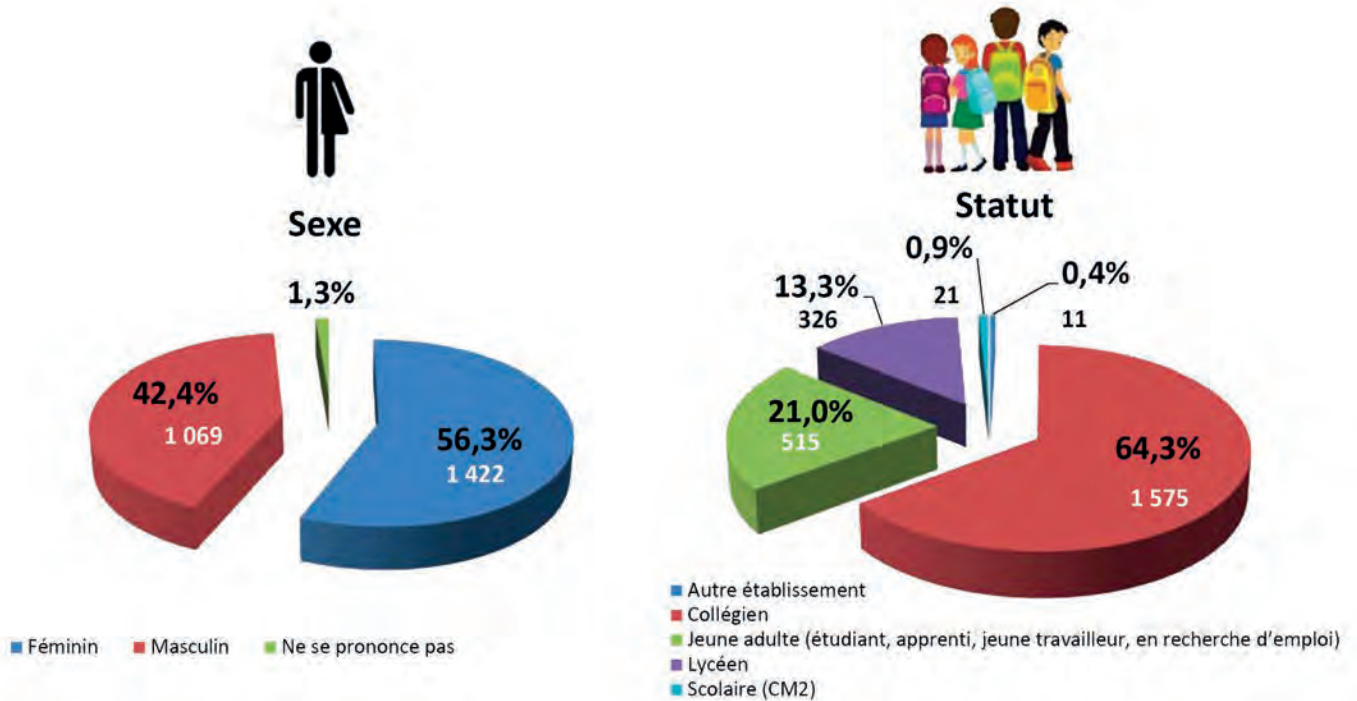
AU FINAL, plus de 2 500 jeunes répondants, âgés de 11 à 25 ans, offrant une quasi-totalité de réponses exploitables.

La Catégorie socio-Professionnelle des parents n'a pu être exploitée, la forme de la question ayant posé problème aux jeunes.

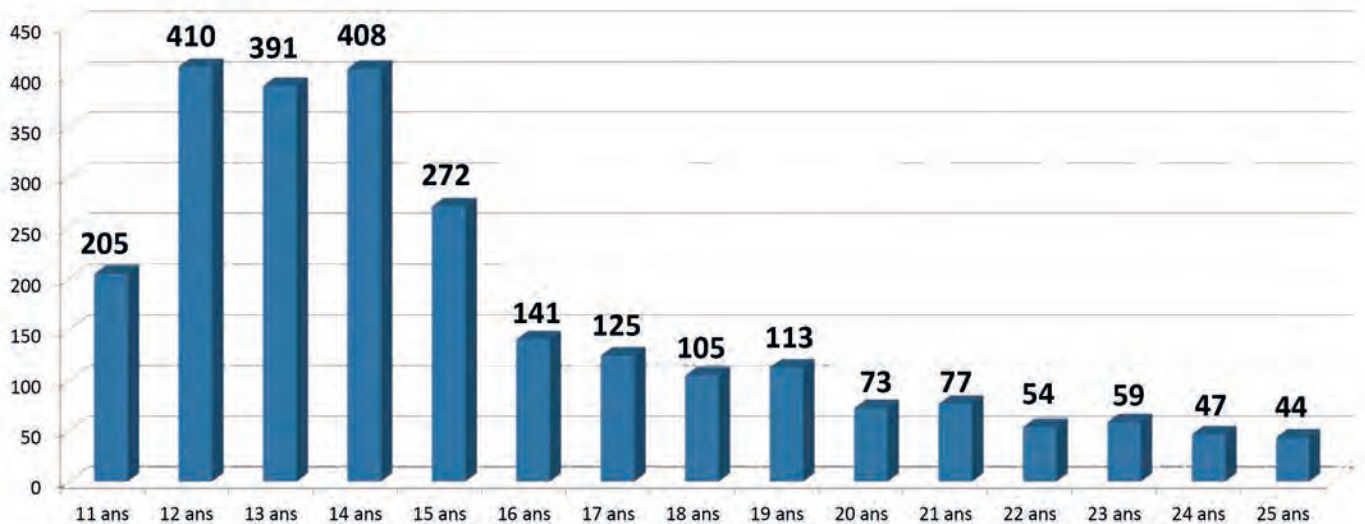
TON PROFIL

PROFIL DES RÉPONDANTS

2 524 jeunes ont volontairement répondu au questionnaire destiné aux 11-25 ans (population estimée à 56 000).

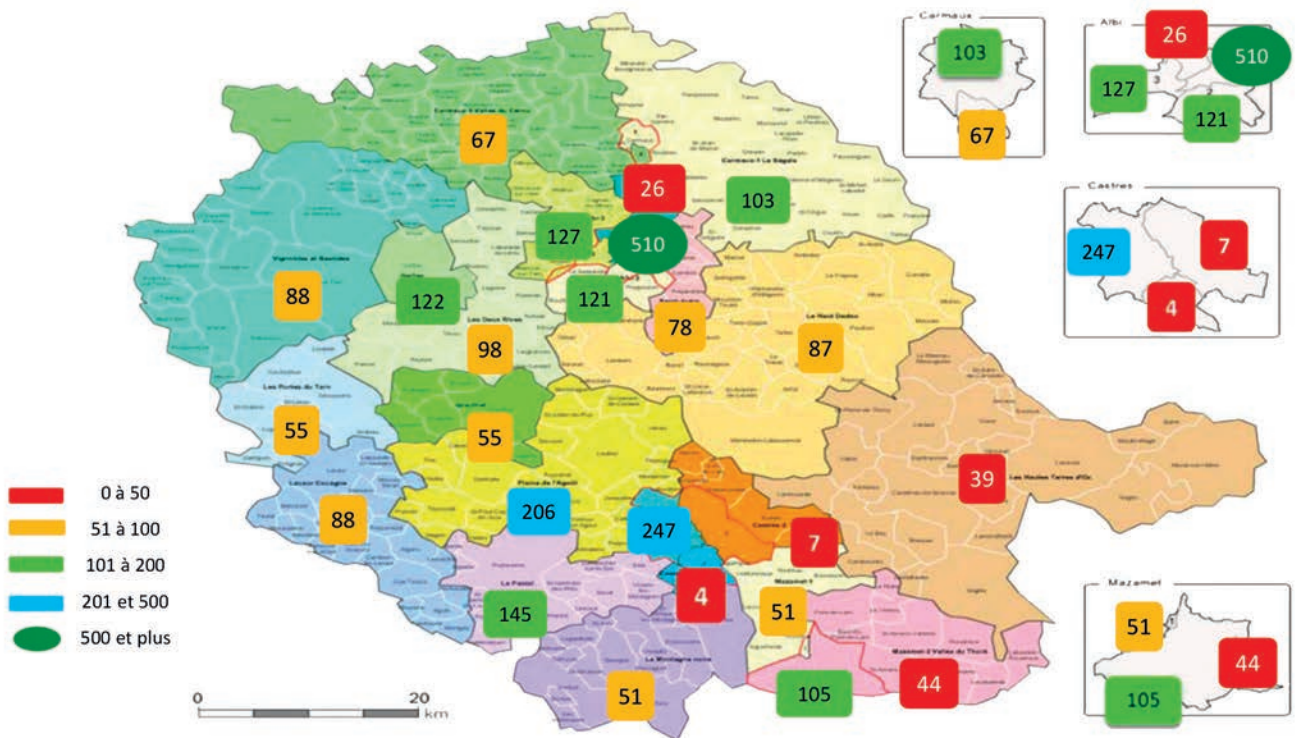


Répartition des répondants par âge



- 66,8 % des répondants ont entre 11 et 15 ans → **plutôt les collégiens**
- Les 16 – 18 ans représentent 14,7 % des répondants → **plutôt les lycéens**
- Les 19 ans et plus représentent seulement 18,5 % des répondants → **jeunes adultes**

Répartition des répondants par canton



- 30,9 % des répondants habitent les cantons d'Albi.
- Les 23 cantons du Tarn sont représentés.

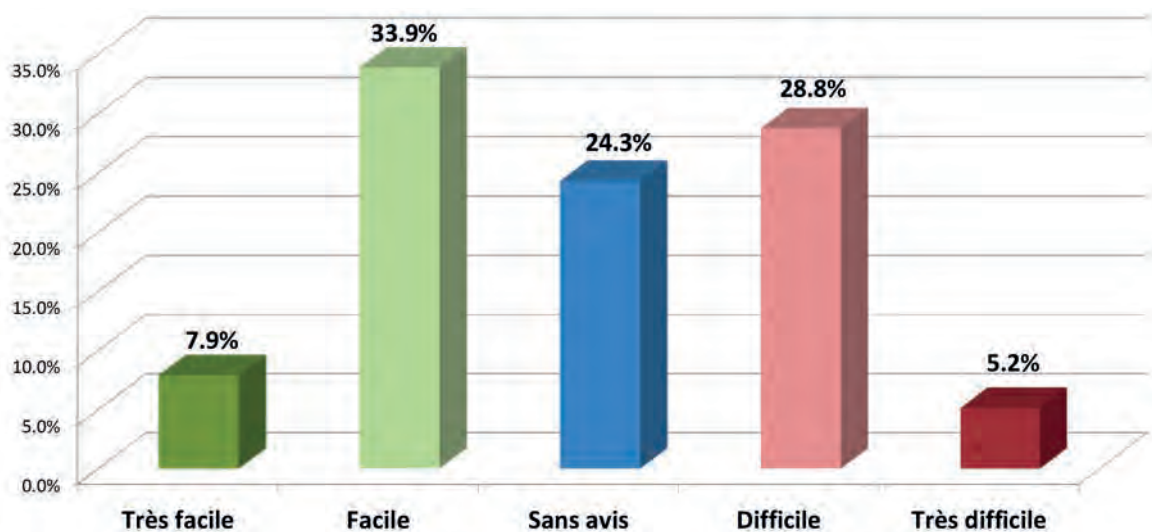
TON DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

TON BIEN-ÊTRE



Question 1 : Pour toi, cette période de confinement a été... :

Dispersion des avis en pourcentage

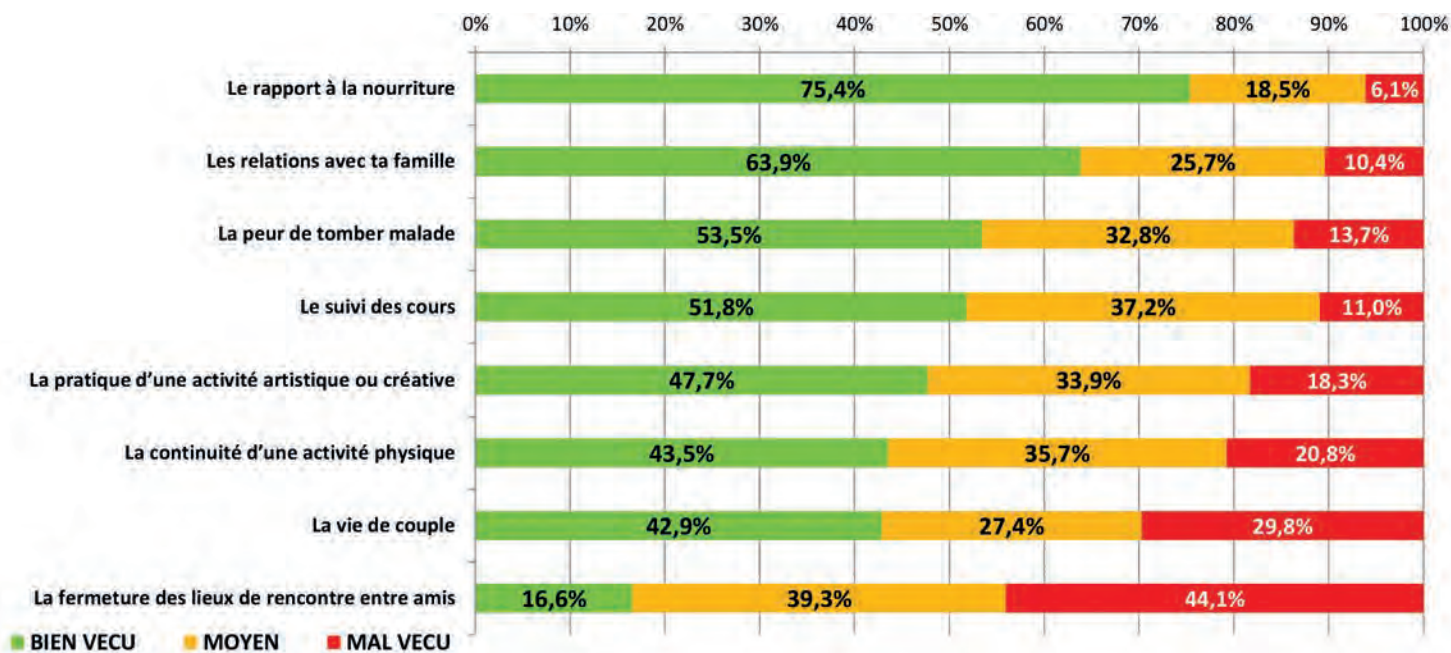


- 34 % des répondants qualifient la période de confinement de difficile ou très difficile.
- A l'inverse, près de 42 % ont trouvé la période facile ou très facile.

Graphiquement, on observe une relative symétrie entre ceux qui ont mal vécu la période du confinement et ceux qui l'ont bien vécue. Il est donc intéressant d'essayer de comprendre pourquoi.



Question 2 : Durant cette période particulière, comment as-tu vécu...?

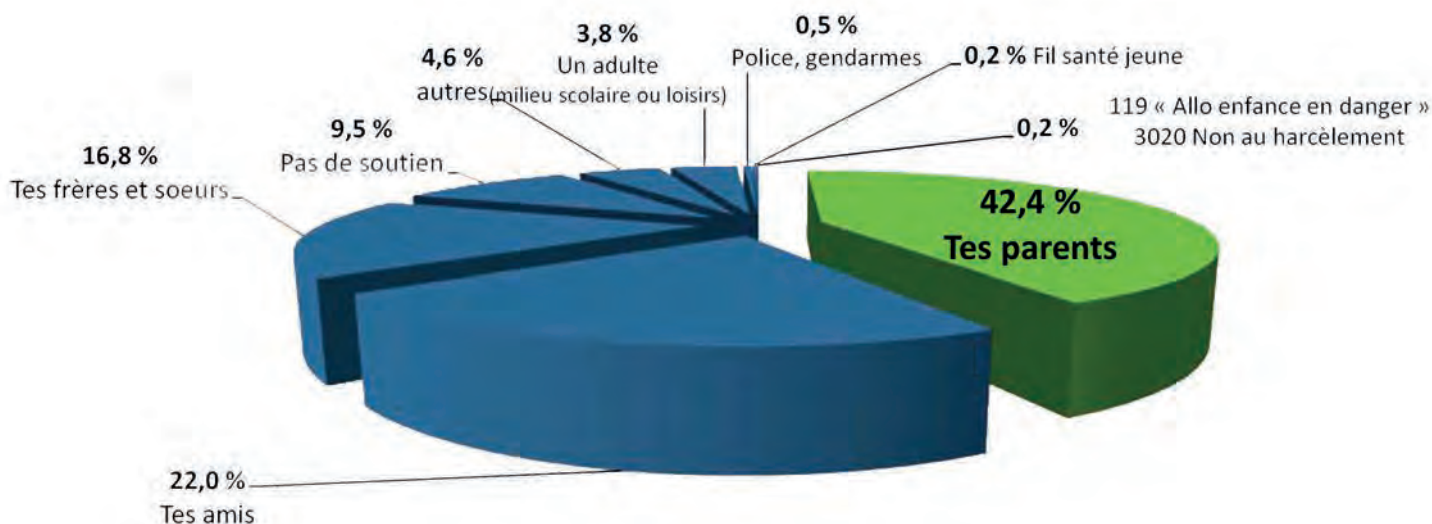


- L'isolement lié au confinement a pu générer un mal être. L'arrêt des pratiques sportives, artistiques et créatives est cité par 20% des répondants. La fermeture des lieux de rencontre entre amis et les répercussions sur la vie de couple sont les plus citées.
- 64% des jeunes déclarent avoir bien vécu les relations avec leur famille mais celles-ci ont donc été jugées moyennes voir difficiles pour plus d'un jeune sur trois.



Question 3 : Si tu as fait face à des difficultés, à qui as-tu demandé de l'aide ?

Dispersion en pourcentage des données brutes

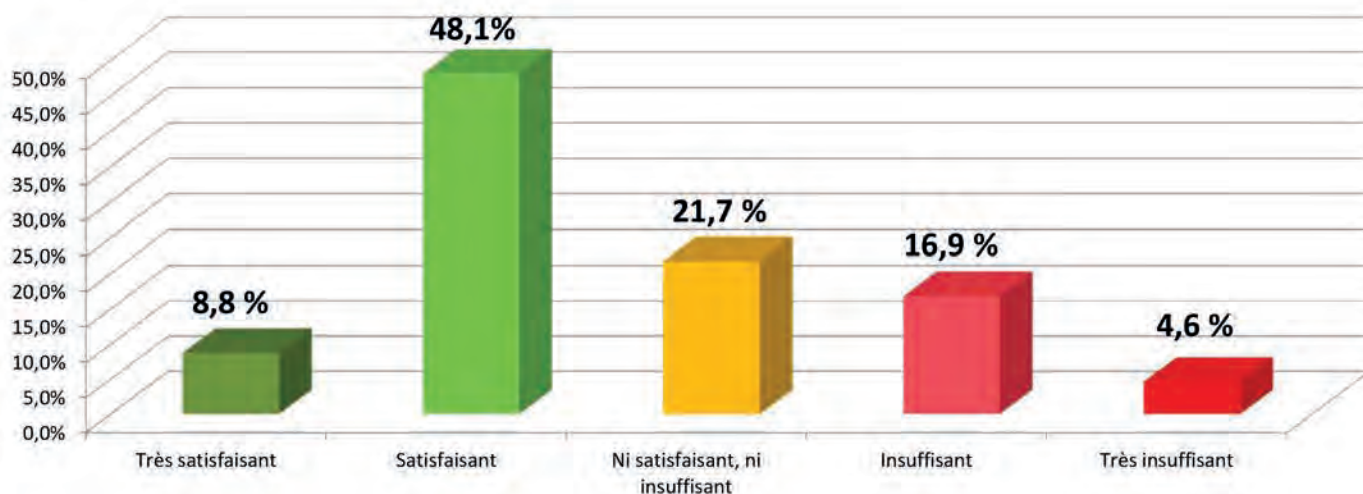


- En cas de difficultés, le cercle familial ou les amis constituent les principaux soutiens.
- Près de 10 % des jeunes affirment ne solliciter aucun soutien en cas de difficultés (respectivement 6,8 % des collégiens et 15,2 % des jeunes adultes). Cette donnée pose la question du soutien à la parentalité.
- Le recours aux institutions semble marginal.

TA SCOLARITÉ

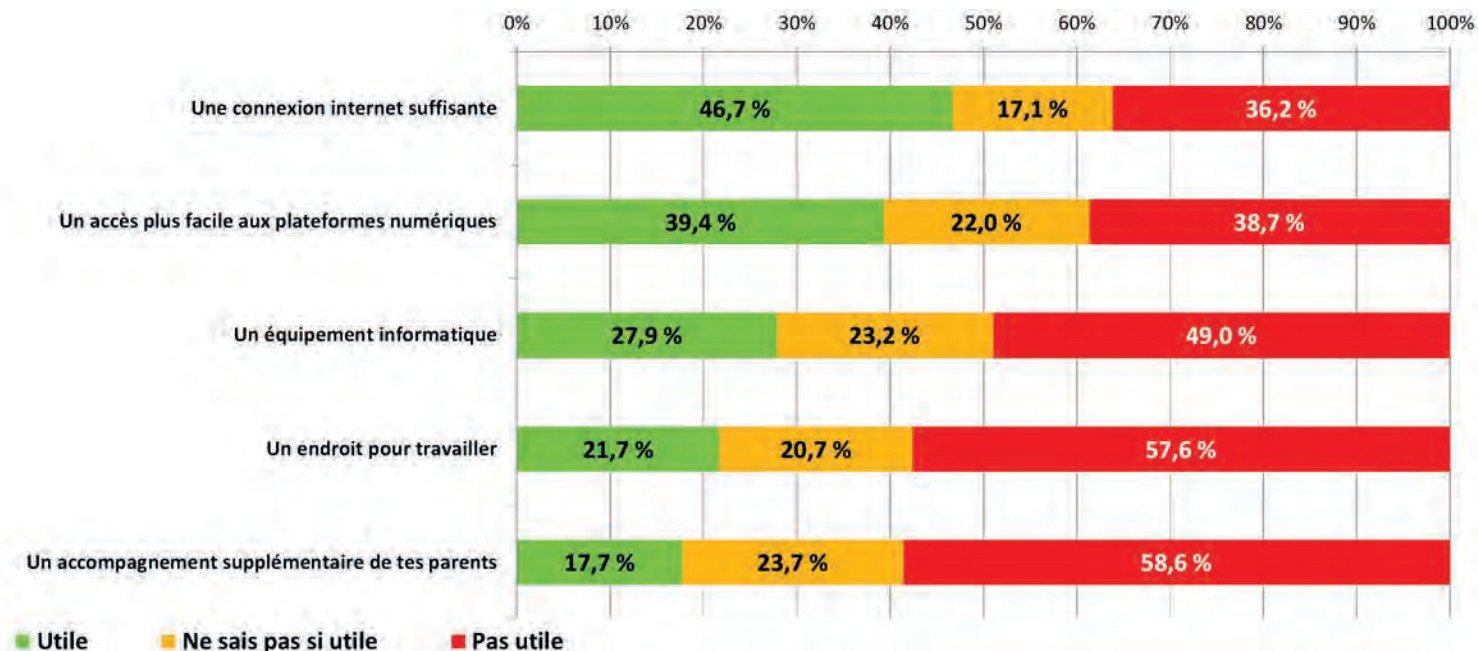
➔ **Question 4** : Comment pourrais-tu évaluer ta scolarité durant cette période ?

Dispersion en pourcentage de l'auto-évaluation de la scolarité des jeunes sondés pendant la période Covid



- 57 % des jeunes se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de leur scolarité.
- Près de 22 % sont ni satisfaits, ni insatisfaits.
- Plus de 21 % ont exprimé de l'insatisfaction.

➔ **Question 4 bis** : Qu'est-ce qui aurait pu améliorer tes conditions de travail ?

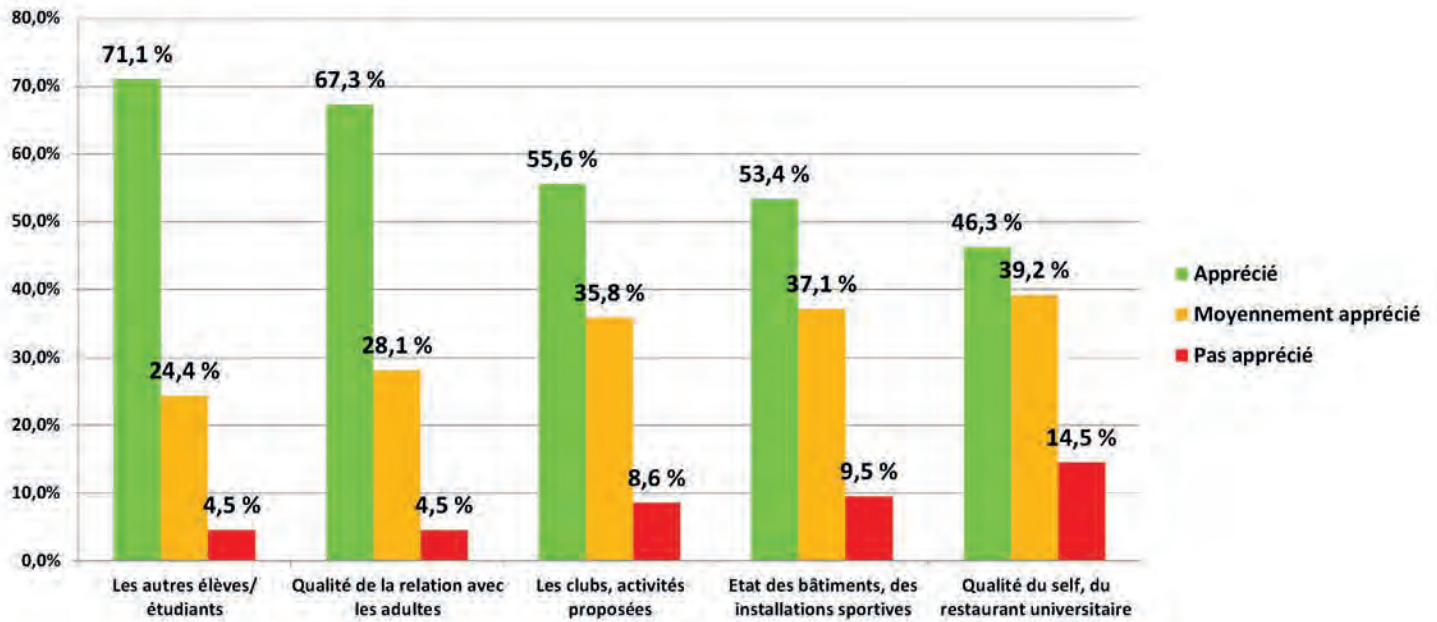


- 46,7 % des jeunes considèrent qu'une connexion internet suffisante aurait pu améliorer leurs conditions de travail.
- 40 % un accès plus facile aux plateformes de travail numériques et 28 % un équipement informatique.

L'environnement numérique est donc plébiscité par les jeunes, lorsque l'accompagnement des parents n'est cité que par 18 % des jeunes.



Question 5 : Avant le confinement qu'est-ce que tu appréciais dans ton établissement, ou pas ?



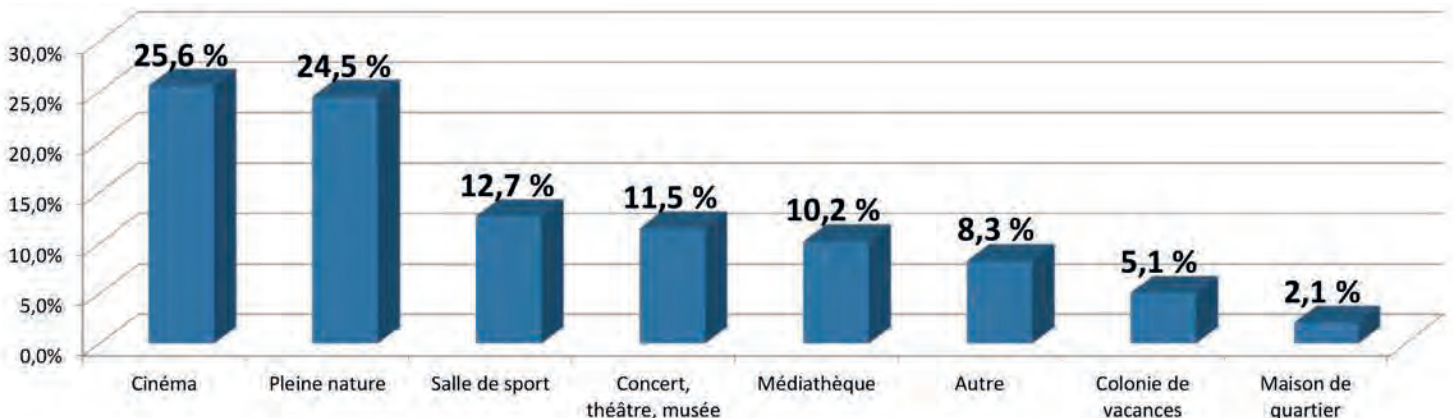
Les élèves semblent avoir majoritairement une appréciation favorable de leur établissement et des conditions d'apprentissage. Néanmoins, les infrastructures et services de restauration sont les items les plus sévèrement jugés, les rapports humains entre pairs et avec les adultes sont, à l'inverse, les mieux notés.

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS



Question 6 : Habituellement, tu aimes te rendre :

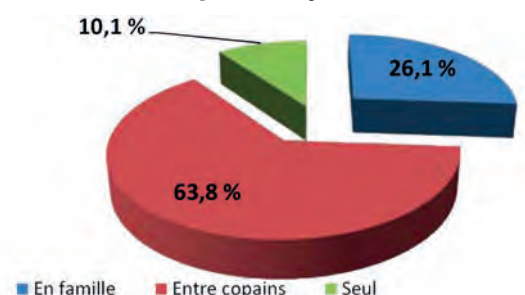
Dispersion des cases cochées en pourcentage



Le confinement et les fermetures d'équipements ont pu orienter fortement les réponses.

- Le cinéma et la pleine nature emportent près de 50 % des réponses.
- Les salles de sport et autres équipements culturels concentrent 34 % des réponses.
- Les jeunes aiment s'y rendre majoritairement entre copains.

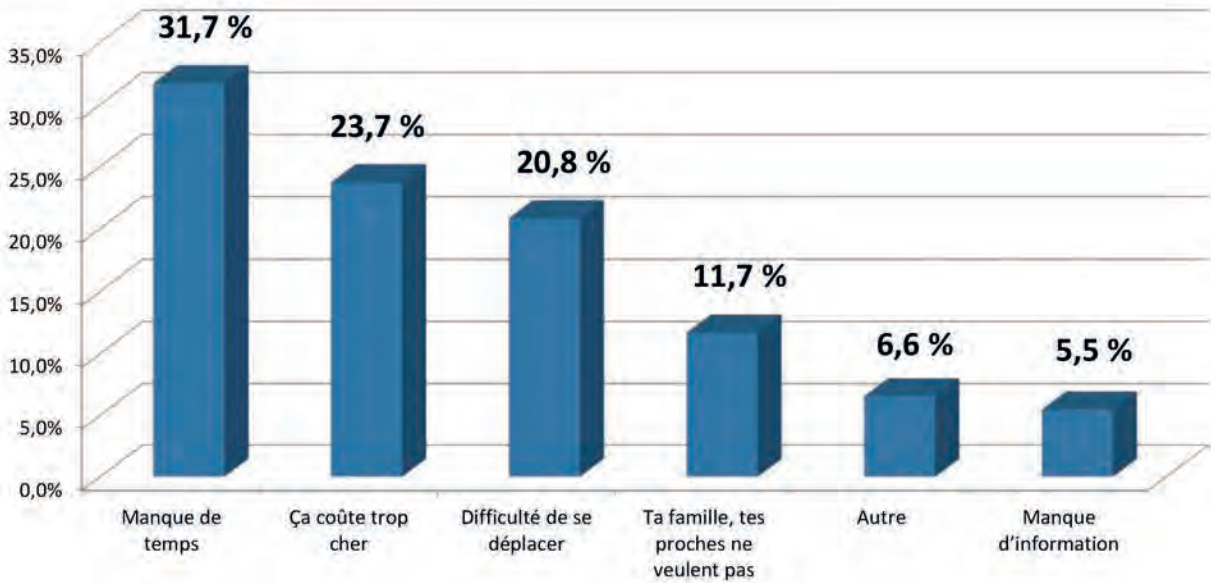
Tu préfères y aller





Question 6 bis : Ce qui te freine souvent

Dispersion en pourcentage des répondants



Le manque de temps, le coût de l'activité et la difficulté de se déplacer sont les trois principaux freins invoqués par les jeunes pour se rendre plus souvent dans les lieux cités précédemment.



Question 7 : As-tu une proposition, une remarque à faire pour améliorer la situation des jeunes tarnais pour l'éducation, la santé, le bien être ou les loisirs ?

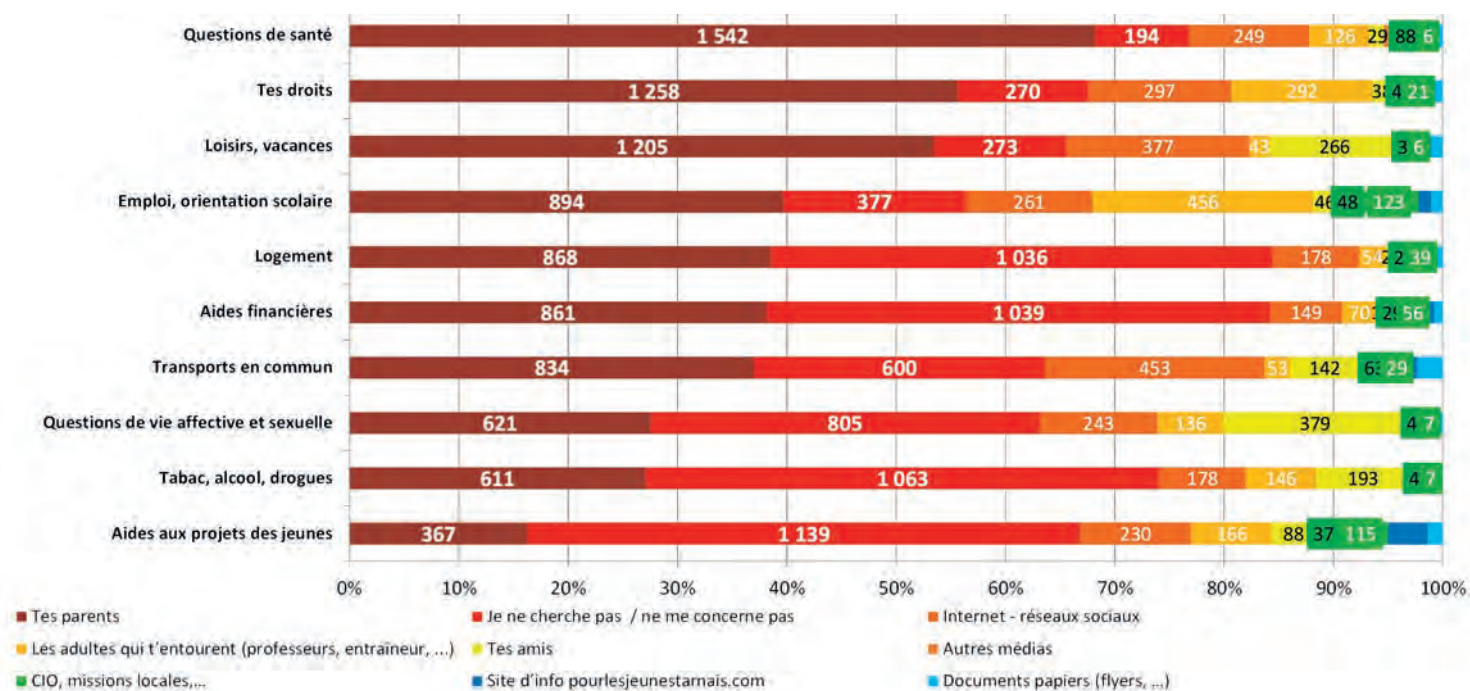
Plus de 400 suggestions ont été écrites dans l'espace d'expression proposé aux jeunes dans le questionnaire. Il est possible de les synthétiser et de les regrouper dans les 5 dimensions suivantes :



TON AUTONOMIE : POUR T'INFORMER



Question 8 : Comment t'informes-tu sur les sujets suivants ?
1 réponse possible par item



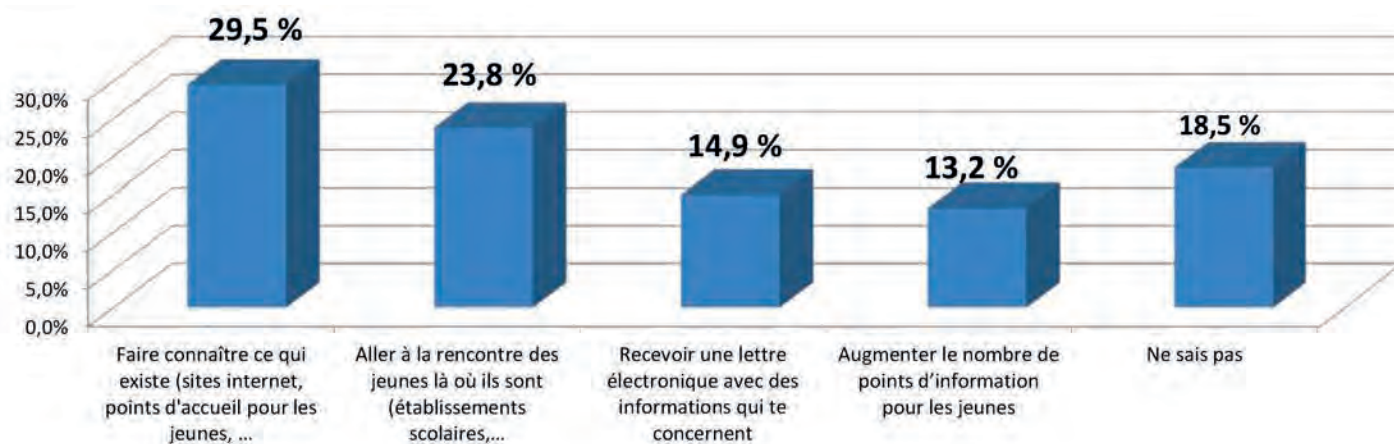
La surreprésentation des collégiens a fortement influencé les résultats de cette question.

- De manière générale, la cellule familiale est une ressource très utilisée. On note néanmoins qu'elle est moins sollicitée sur certains sujets : drogues, tabac, sexualité ou aide projets jeunes.
- De nombreux répondants déclarent ne pas se sentir concernés par certains sujets (ou ne pas chercher). C'est le cas notamment des sujets suivants : logement, aides financières, tabac, alcool, projets jeunes ou vie affective.
- Certaines ressources sont peu utilisées : documents papiers, les jeunestarnais.com, CIO et missions locales.



Question 9 : A ton avis, que faut-il faire pour que tu sois bien ou mieux informé(e) ?

Dispersion en pourcentage des répondants



53 % des répondants pensent qu'il faut davantage faire connaître les outils d'information qui existent déjà et venir plus souvent à leur rencontre.

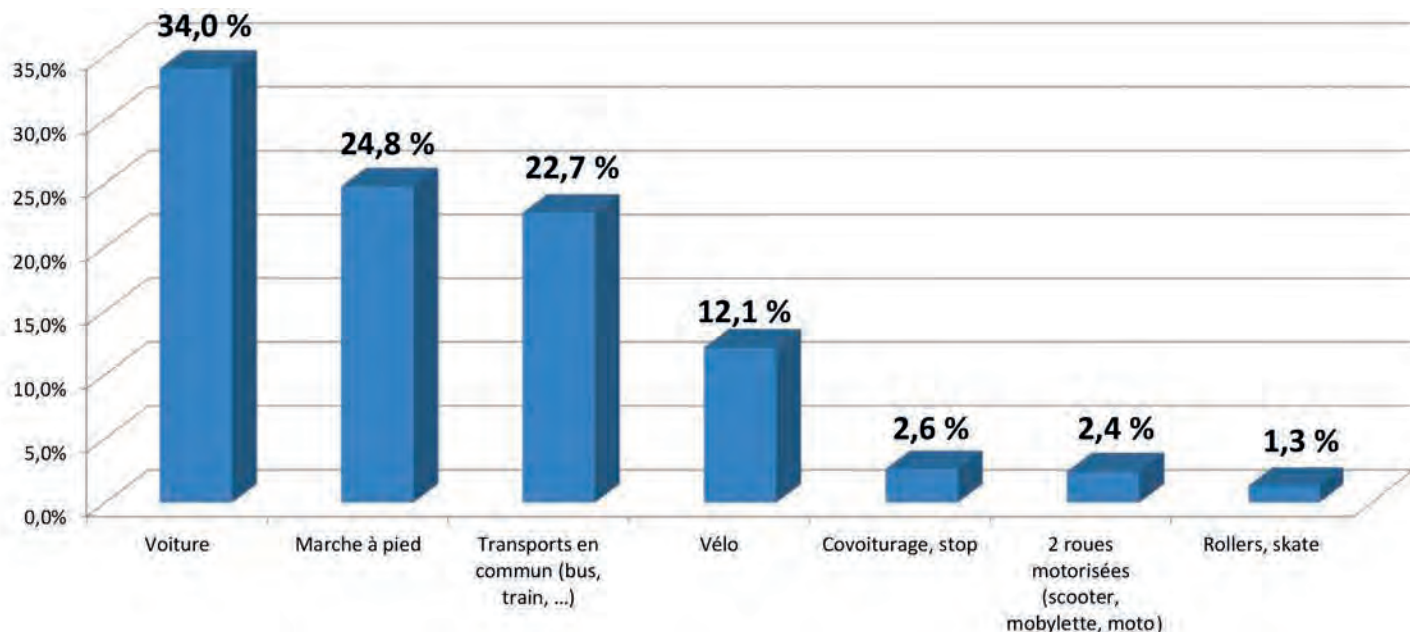
Cette parole des jeunes rejoint les propos tenus par les partenaires

TON AUTONOMIE : POUR TE DÉPLACER



Question 10 : Quels moyens de transport utilises-tu le plus souvent au quotidien ?

Dispersion en pourcentage des cases cochées



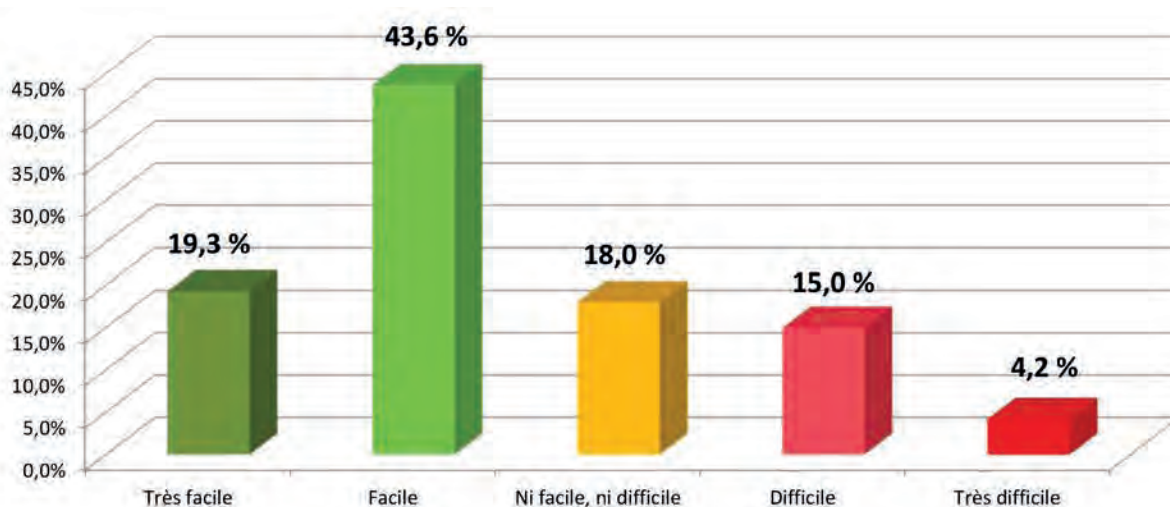
- 34 % des jeunes déclarent se déplacer le plus souvent en voiture, on peut y voir les contraintes de la vie en milieu rural.
- Ils se montrent néanmoins ouverts aux transports en commun (23 %) et aux mobilités actives (marche à pied 25 % et vélo 12 %).

**La question de la ruralité est importante sur ce point.
Les besoins des jeunes ruraux sont à prendre en considération.**



Question 11 : Tu dirais que se déplacer, pour toi, c'est ?

Dispersion des avis en pourcentage



- 81 % des répondants déclarent ne pas éprouver de difficultés pour se déplacer. Ils sont même 44 % à juger cela « facile » et 19 % « très facile ».

Remarque : cette vision optimiste mérite cependant d'être nuancée suivant le statut des répondants, et leurs lieux d'habitation (rural, urbain, péri-urbain).

Les jeunes adultes et les lycéens évoquent pour 30 % d'entre eux des difficultés ou de grosses difficultés à se déplacer pour seulement 13 % chez les collégiens.



Question 12 : A ton avis, comment pourrait-on faciliter les déplacements, le transport des jeunes tarnais ?



- **Sur le réseau existant : augmenter les fréquences** des bus et faire correspondre les horaires des bus de ville avec les temps scolaires
- **Gratuité** transports en commun ou **prix préférentiels**
- **Développer l'offre** : mieux desservir les **villages** (Terssac, Puygouzon...) ; développer le réseau et le bus à la demande
- Améliorer la **sécurité** dans les bus et les transports en commun
- Améliorer l'**information** / info trafic / Internet
- Améliorer la **fiabilité** (moins de grèves et des horaires respectés)



- Développer une offre de **vélos en libre-service**
- Subventionner l'achat des **vélos électriques**
- Développer les **aménagements** pour les vélos (aires de stationnements sécurisées...)
- Développer des **pistes cyclables sécurisées** notamment pour accompagner l'essor du vélo électrique et accompagner la **transition énergétique**



- Développer des **parcours piétons** en centre-ville et près des établissements scolaires



- Autoroute Castres Toulouse
- Covoiturage
- Tramway
- Carte ou forfait multi transport

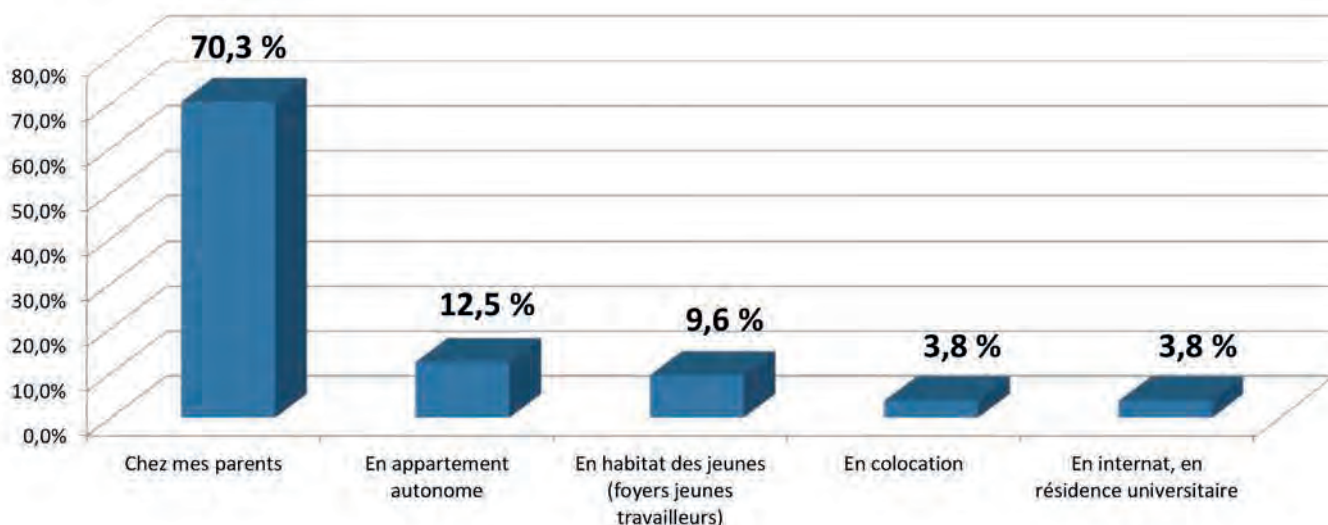
L'essentiel des avis exprimés concerne le développement de l'usage du vélo et celui des transports en commun particulièrement le bus.

TON AUTONOMIE : POUR TE LOGER (16 ANS ET PLUS)



Question 13 : Comment es-tu logé actuellement ?

Dispersion en pourcentage des répondants par type de logement

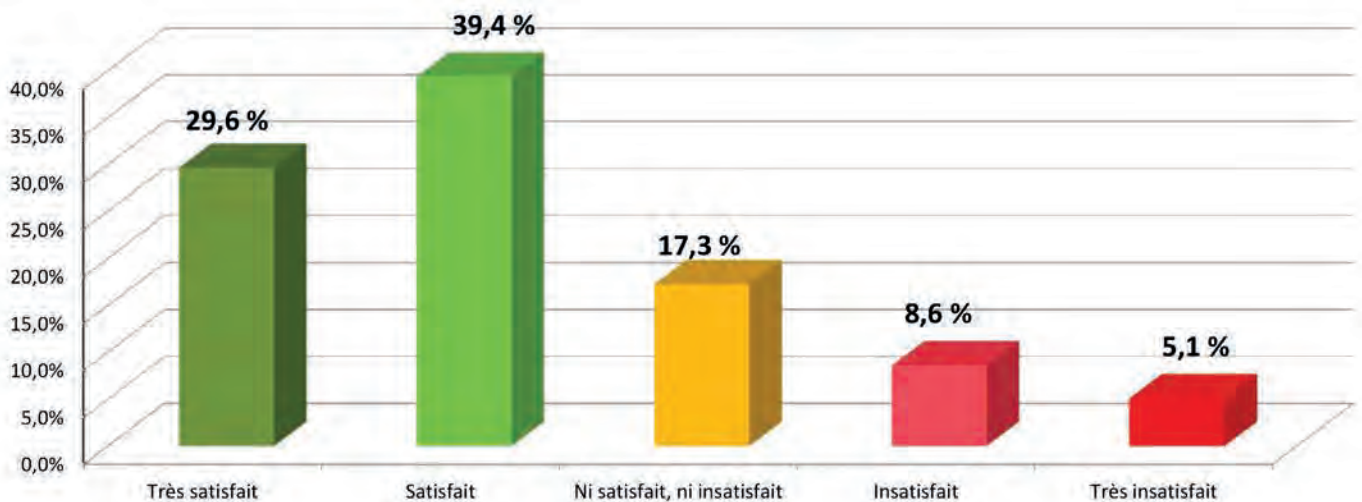


La majorité des répondants (70 %) vit chez leurs parents. Néanmoins si 93 % des scolaires de 16 ans et plus vivent chez leurs parents, ils ne sont plus que 55 % chez les autres jeunes.



Question 14 : Quel est ton degré de satisfaction par rapport à ton logement ?

Dispersion des avis en pourcentage



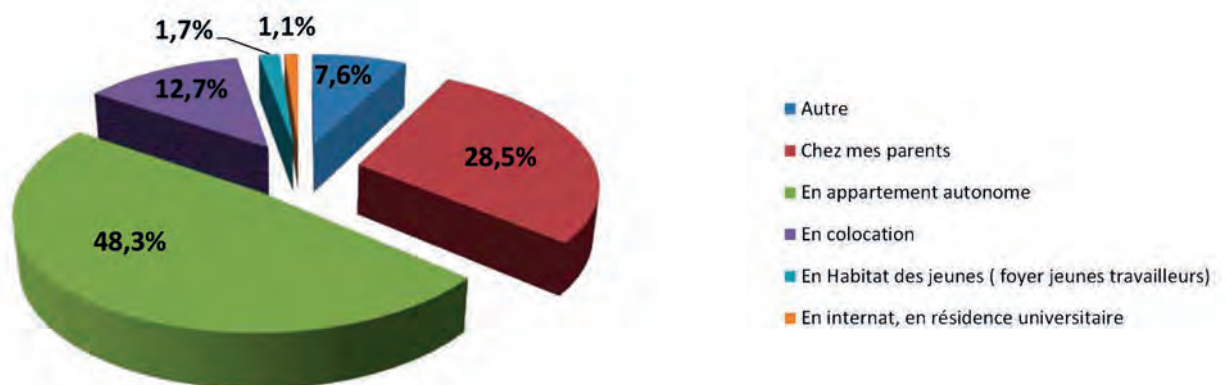
Ces résultats doivent être corrélés à ceux de la question 13.

- Les jeunes se déclarent majoritairement satisfaits (30 %) voire très satisfaits (40 %) de leur logement.
- Il n'est pas possible de cerner les raisons de l'insatisfaction exprimée par 14 % d'entre eux.



Question 15 : Dans quel type de logement souhaiterais-tu habiter ?

Répartition des répondants en pourcentage

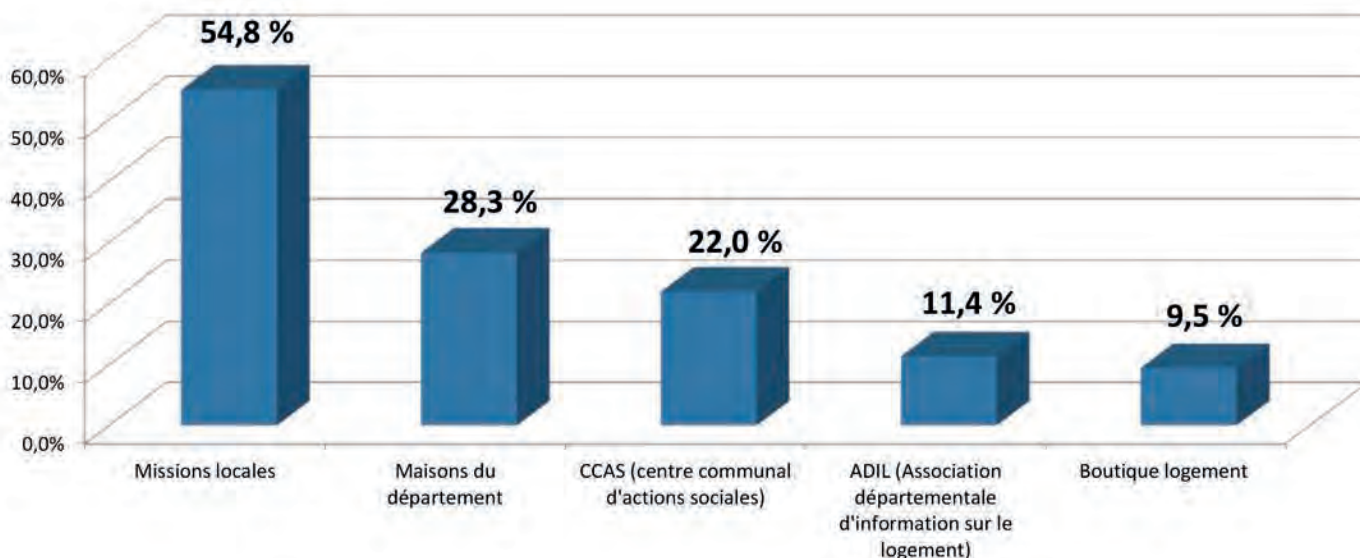


- La majorité des répondants habitant encore chez leurs parents, ils expriment à près de 50 % l'envie d'occuper un appartement autonome.
- L'envie d'autonomie augmente avec l'âge des sondés.



Question 16 : Connais-tu les lieux suivants ?

Proportion des répondants connaissant les lieux suivants



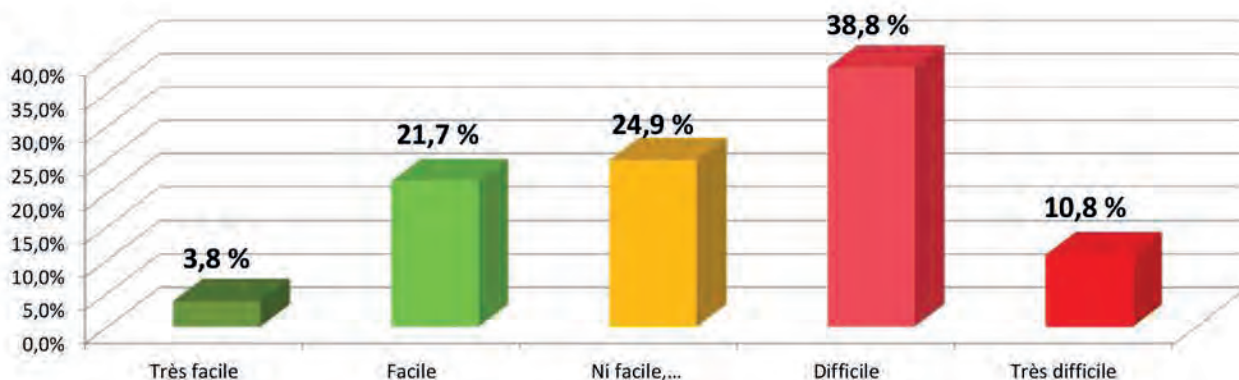
- Les « 16 ans et plus » sont une majorité à ne pas connaître les organismes cités (Maisons du Département, CCAS, ADIL, boutique logement) et donc à ne pas avoir connaissance de l'offre associée.
- Seule la mission locale et dans une moindre mesure les Maisons du Département tirent leur épingle du jeu en terme de notoriété auprès des « 16 ans et plus ».

TON AUTONOMIE : TON ACCÈS AUX ÉTUDES, À LA FORMATION, À L'INSERTION ET À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE (16 ANS ET PLUS)



Question 17 : Pour toi, suivre une formation, trouver un stage, c'est :

Dispersion des avis en pourcentage

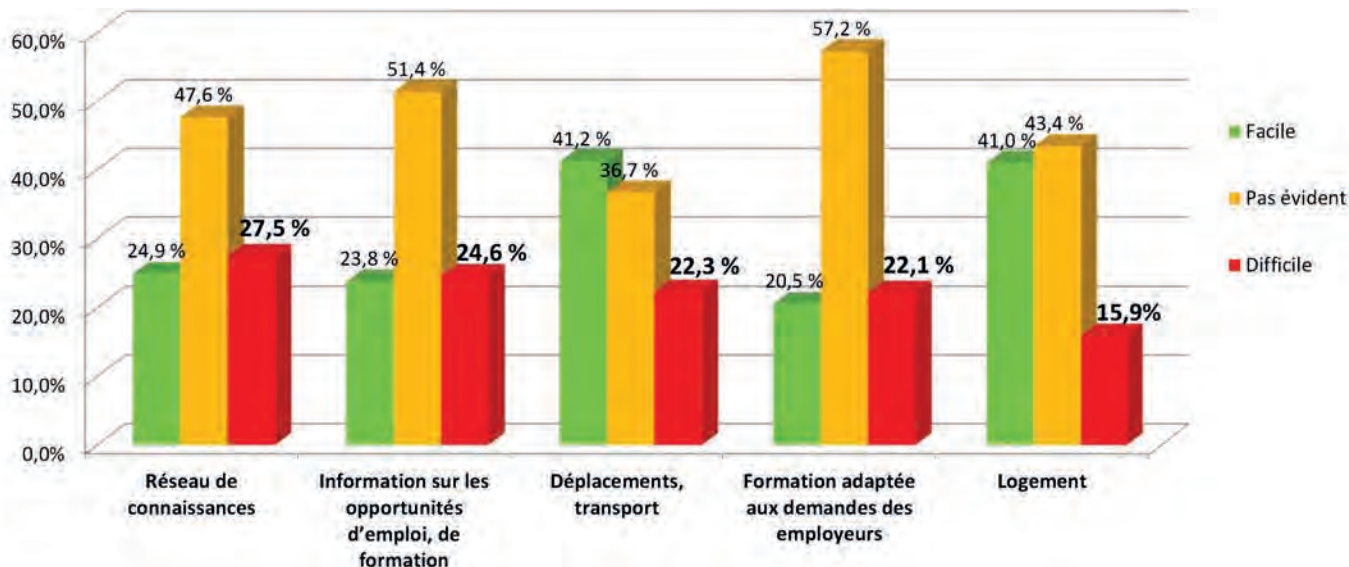


- Un jeune sur deux, de 16 ans et plus, estime qu'il est difficile voire très difficile de suivre une formation ou de trouver un stage.
- Un quart juge que suivre une formation ou trouver un stage n'est ni facile, ni difficile. Cela peut s'expliquer par les nombreux jeunes qui n'ont pas encore eu à chercher un stage, une formation ou un emploi.

Le dernier quart exprime à l'inverse un sentiment de facilité.



Question 17 bis : Pourquoi ?

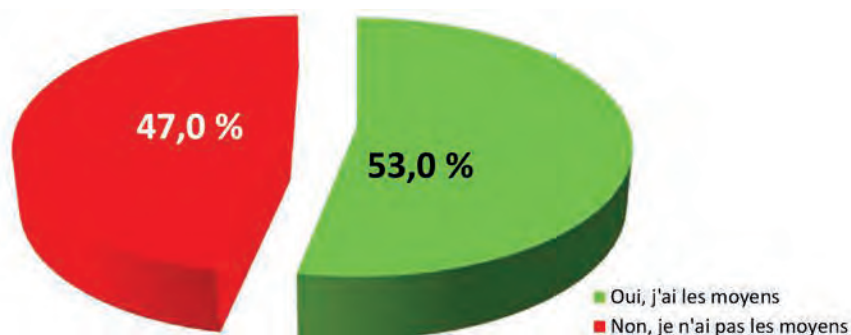


- Les difficultés associées à l'accès aux études, à la formation, ou à l'emploi sont multiples.
- Globalement, un jeune sur quatre estime que le manque de réseau, le manque d'information, les déplacements, l'inadaptation de la formation au marché de l'emploi et dans une moindre mesure le logement constituent pour eux des freins à la formation et à l'insertion.
- A l'exception du déplacement, ces problématiques sont jugées « pas évidentes » par la majorité des jeunes.



Question 18 : Si tu étais intéressé par une offre de formation, d'emploi, hors du département du Tarn, aurais-tu les moyens d'y accéder ?

Part des répondants de 16 ans et plus ayant les moyens d'accéder à un emploi/formation



- Près d'un jeune Tarnais sur deux estime qu'il n'aurait pas les moyens de quitter le département pour accéder à une formation ou un emploi hors du territoire. L'attractivité de Toulouse n'est pas évidente, notamment pour les jeunes apprentis (coût du logement et des déplacements).



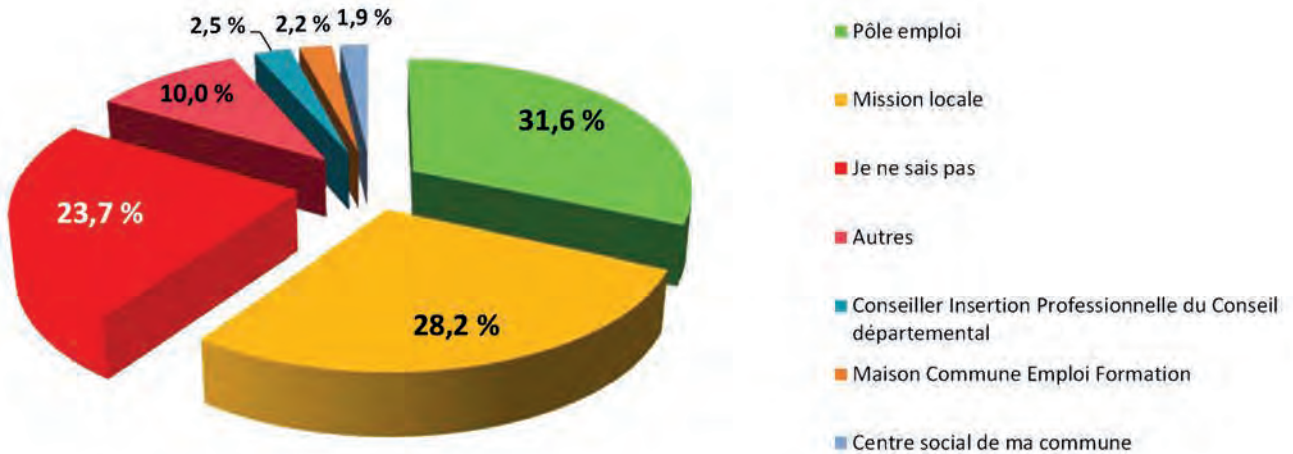
SI NON, de quoi aurais-tu besoin pour y accéder ?

Pour mener à bien leur projet, les jeunes expriment 3 types de besoins :

- Un moyen de transport et le permis de conduire
- Des moyens financiers
- Un logement



Question 19 : Pour trouver un emploi, une formation, vers qui vas-tu te tourner ?



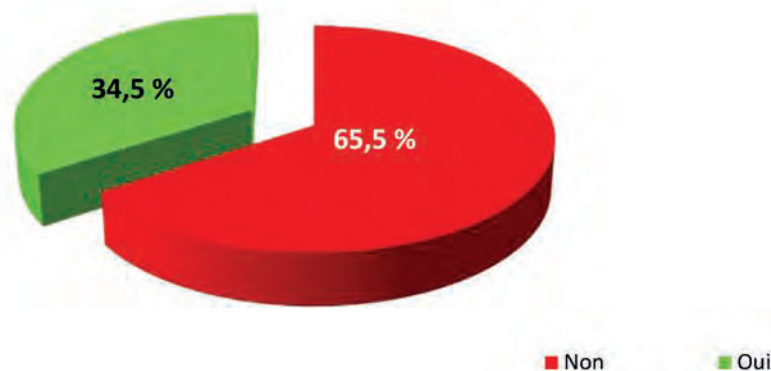
- Les organismes facilitateurs cités le plus souvent par les 16 ans et plus sont les missions locales et le Pôle Emploi. Par leur proximité, leur accessibilité et la nature des services qu’elles proposent aux jeunes, les missions locales apparaissent bien comme des partenaires incontournables du Département sur ces thématiques.
- On peut noter par ailleurs qu’un jeune sur quatre déclare ne pas savoir vers qui se tourner pour évoquer ces questions.

ENVIE DE CONSTRUIRE AVEC LES AUTRES



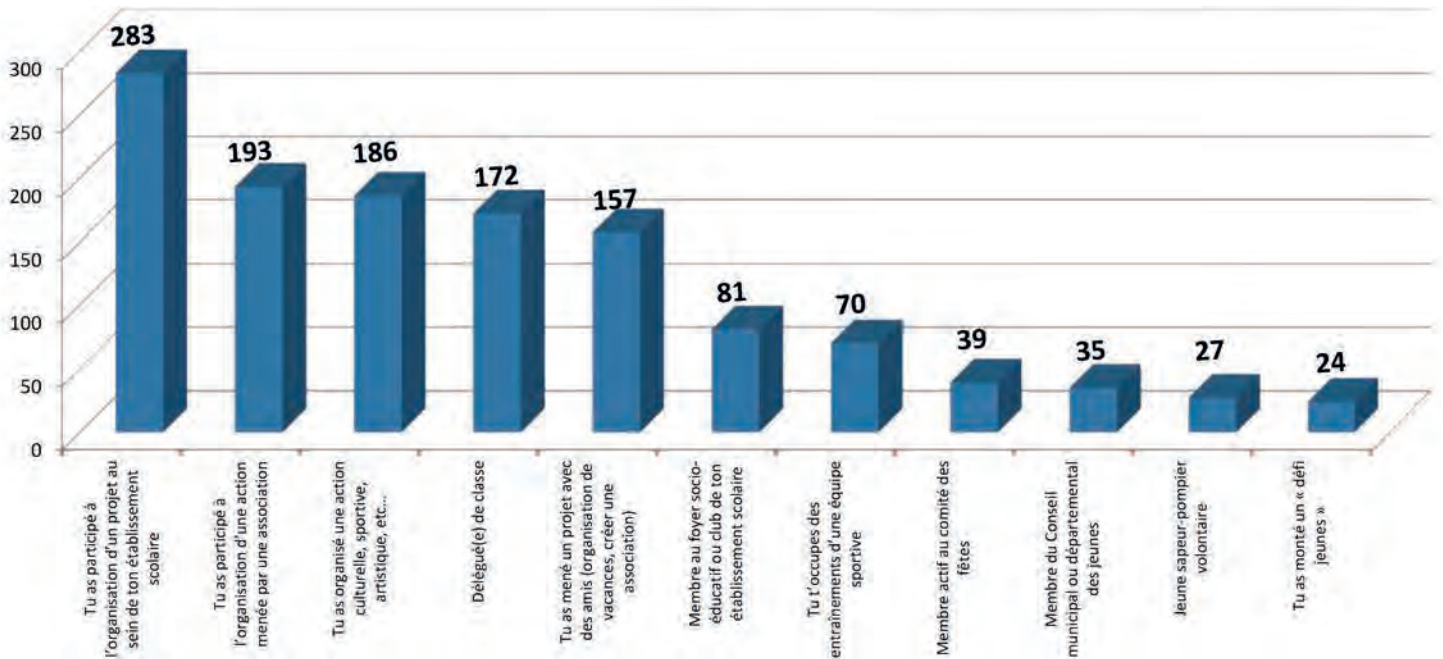
Question 20 : Au cours des 12 derniers mois, as-tu eu l’occasion de participer à l’organisation d’un projet (sportif, musical, artistique, de solidarité...) ?

Proportion des répondants ayant eu l’occasion de participer à un projet au cours des 12 derniers mois



- 34,5 % des jeunes répondants déclarent avoir participé à un projet au cours des 12 derniers mois.

Dispersion des cases cochées

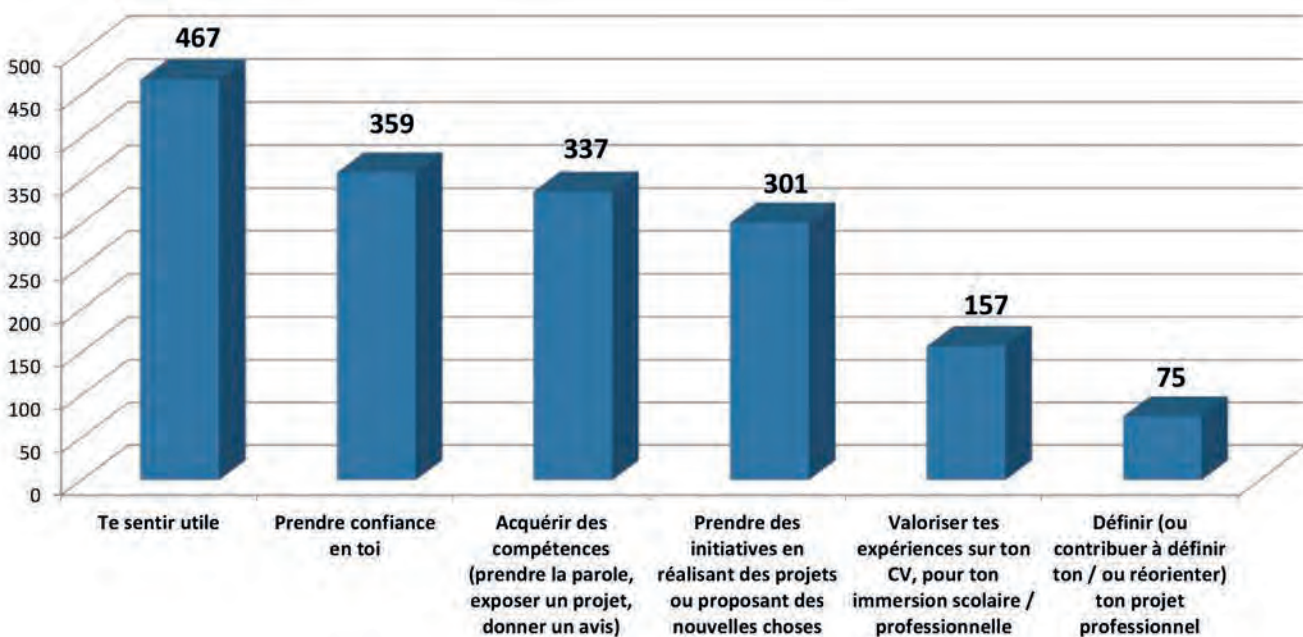


- Plus de trois jeunes sur dix déclarent avoir participé à un projet au cours des 12 derniers mois.
- L'établissement scolaire et le milieu associatif apparaissent comme les deux univers qui favorisent le plus l'implication des jeunes.
- L'action culturelle, sportive et artistique mobilise les jeunes.
- La relation amicale est également source d'engagement.



Question 20 bis : Ces expériences t'ont permis de :

Dispersion des cases cochées

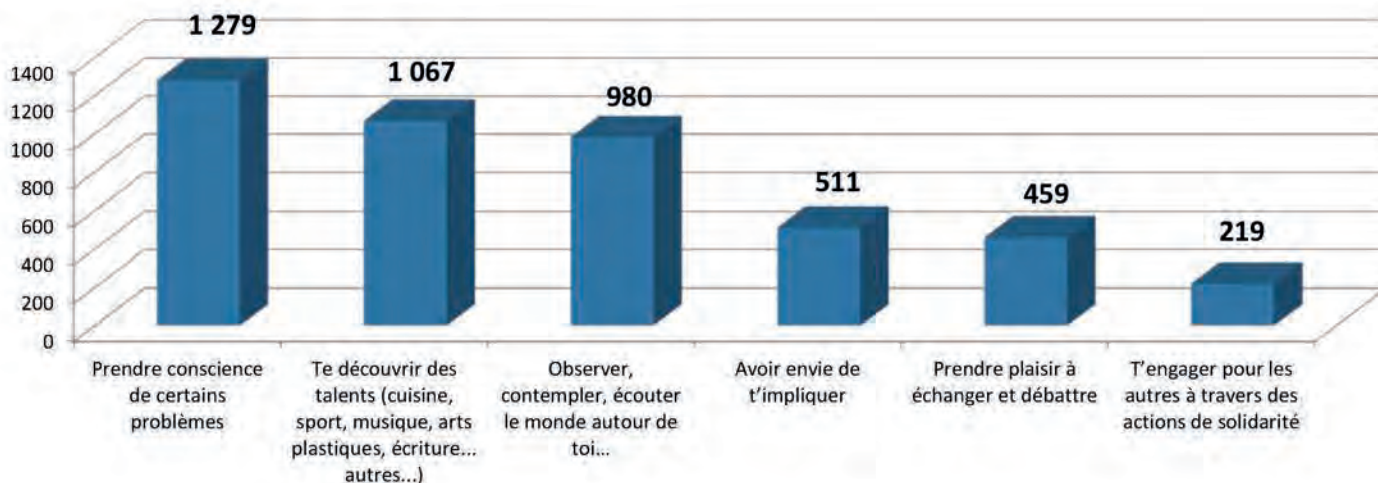


- Pour les jeunes, l'engagement permet majoritairement de se sentir utile et de prendre confiance en soi. Il permet de se construire au travers du collectif.
- Pour certains, il est aussi le moyen d'acquérir des compétences qu'ils pourront valoriser dans leur projet préprofessionnel et professionnel.



Question 21 : La crise sanitaire que nous traversons t'a-t-elle permis de :

Dispersion des cases cochées



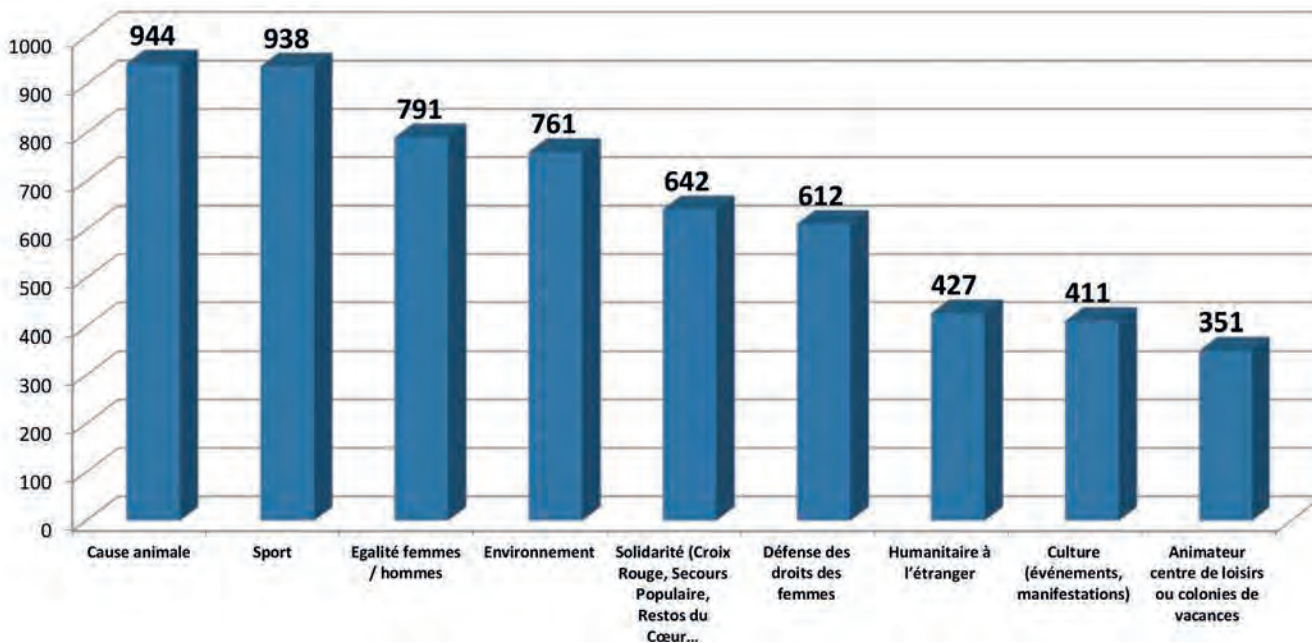
L'aspect exceptionnel de la crise sanitaire et le confinement qu'elle a induit ont permis une certaine prise de recul.

- Les jeunes ont majoritairement eu l'occasion de mieux observer leur environnement et de mieux se découvrir eux-mêmes.
- En remplacement de leurs activités habituelles, ils ont pu découvrir de nouvelles pratiques.
- Dans une moindre mesure, cette crise a suscité l'envie de s'impliquer et de s'engager.



Question 22 : Dans quels domaines serais-tu prêt à agir concrètement ?

Dispersion des cases cochées

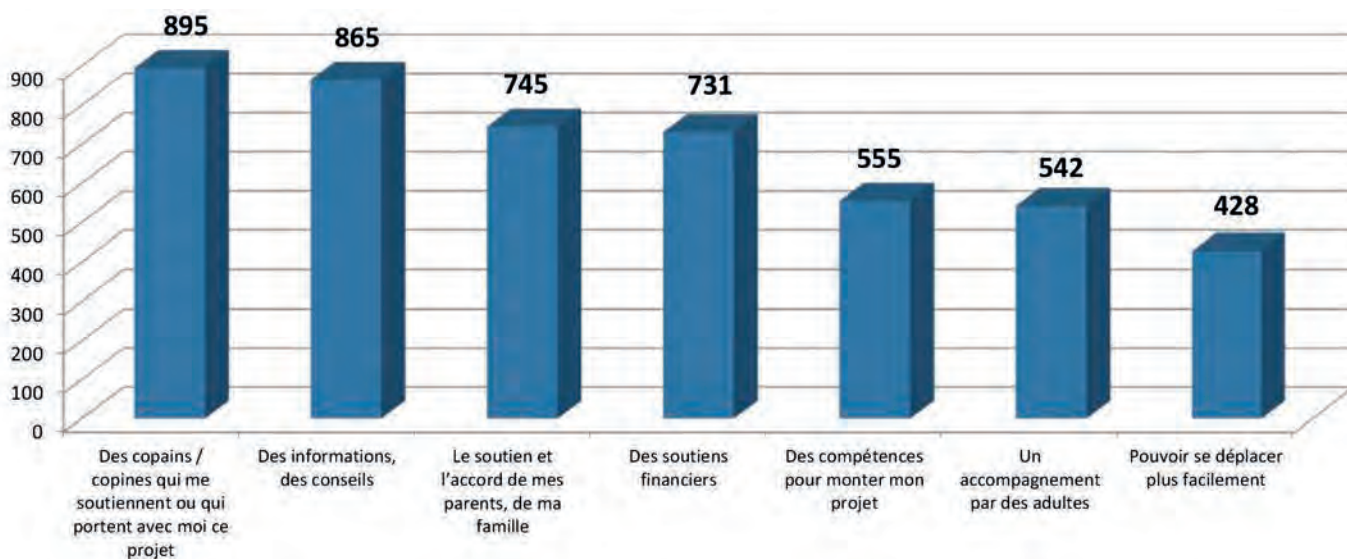


- La cause animale et le sport sont les domaines dans lesquels les jeunes se sentent le plus prêts à agir concrètement. Ces résultats corroborent ceux d'une précédente étude.
- L'action concrète dans les domaines égalité F/H et défense du droit des femmes est fortement corrélée au sexe des répondants : item « défense droit des femmes » signalé par 12,4 % des hommes contre 40,5 % des femmes).
- Les questions environnementales s'imposent aussi comme une forte raison de s'engager pour plus de trois jeunes sur dix.



Question 23 : Aurais-tu envie de créer ton activité ou ton association ?
Comment les adultes pourraient t'aider ?

Dispersion des cases cochées



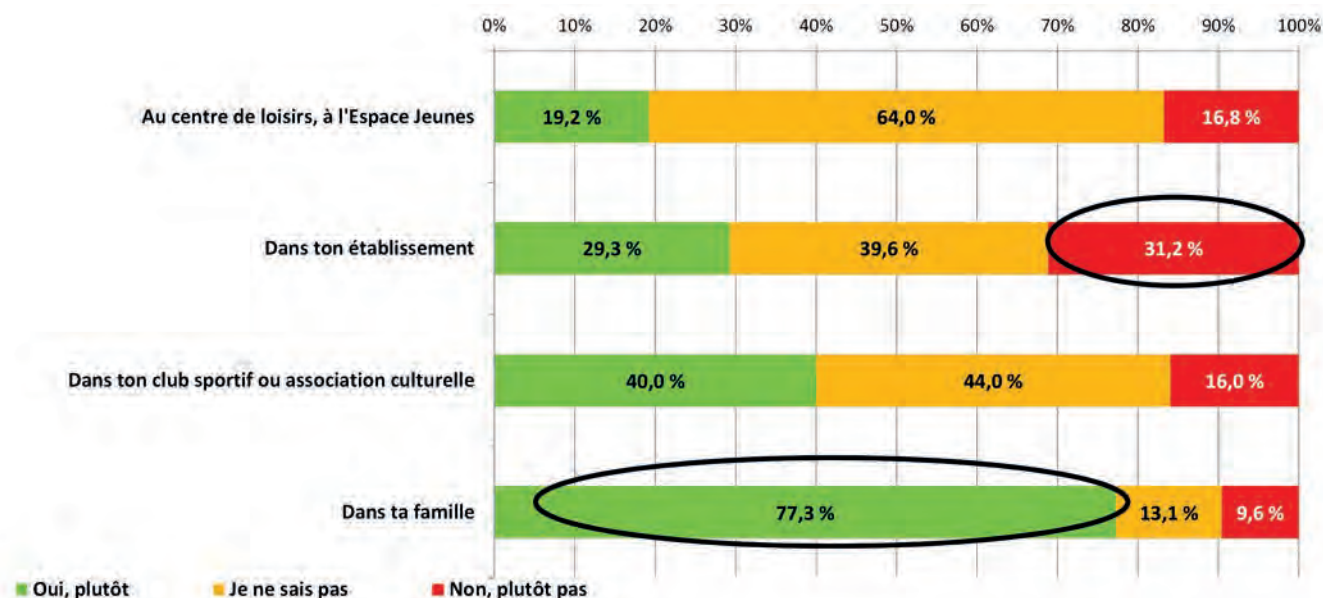
Cette question comportait un biais... que les jeunes ont pointé ! Avant tout soutien de la part des adultes, ils nous indiquent qu'ils attendent d'abord le soutien ou l'engagement de leurs amis.

- Pour ce qui concerne les adultes, les informations et les conseils, le soutien des parents et de la famille, les soutiens financiers sont mis en avant.
- Certains jeunes rappellent qu'ils n'ont pas envie de s'engager ou qu'ils n'ont pas besoin des adultes pour le faire.



Question 24 : Penses-tu que ton avis compte auprès des adultes ?

Dispersion des cases cochées



- Près de 80 % des jeunes estiment que leur avis est pris en compte dans la cellule familiale.
- Dans les autres sphères (clubs, associations, établissements scolaires et lieux d'accueil collectif), les jeunes disent ne pas savoir si leur avis compte auprès des adultes. On note enfin, dans les établissements scolaires, que trois jeunes sur dix indiquent que leur avis n'est pas, ou plutôt pas, pris en compte.

Considérant l'investissement des partenaires dans cette consultation et le temps consacré par les jeunes à s'exprimer, **il sera très important de rendre compte aux uns et aux autres.**

Le Département prend donc l'engagement de communiquer les résultats du questionnaire aux jeunes tarnais et aux partenaires.



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DES RESSOURCES, DE LA CULTURE ET DU SPORT

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

Tél. : 05 63 48 69 97 - Mél : dgarcs@tarn.fr